

Dans une réponse au général de Gaulle PEARSON: nous avons déjà dit que toute ingérence est inacceptable

par Pierre-C. O'Neill

OTTAWA — Le gouvernement canadien a fait suite hier à la prise de position du cabinet français en publiant une laconique déclaration qui indique de toute évidence la volonté du gouvernement fédéral de mettre un terme aux discussions publiques et d'aplanir, par les voies diplomatiques normales, les difficultés causées à Ottawa par le voyage du président de la République et l'attitude adoptée lundi par le gouvernement français.

"Le gouvernement du Canada, dit le communiqué remis à la presse hier, a pris note de la déclaration du président de la République française concernant son récent voyage au Canada. Le gouvernement canadien a déjà clairement établi qu'il ne saurait accepter aucune intervention étrangère dans les affaires intérieures du pays. Aucun commentaire additionnel ne semble nécessaire dans les circonstances actuelles."

La déclaration anglaise est quelque peu différente de la française, même si elles sont toutes les deux officielles. Voici le texte anglais: "The government of Canada has no-

ted the statement by the president of French republic regarding his recent visit to Canada. It has already made its position clear on the inacceptability of any outside interference in Canadian affairs and has nothing to add in present circumstances."

La déclaration publiée tard hier après-midi par le bureau du premier ministre n'a pas fait l'objet d'une réunion spéciale du cabinet mais on croit savoir qu'elle a été élaborée à la suite d'intenses conversations entre les membres du cabinet fédéral. M. Pearson ayant vraisemblablement communiqué par téléphone avec un certain nombre de ministres.

La publication du document qui avait été fixée d'abord à midi hier a été reportée au milieu de l'après-midi puis à six heures.

Les journalistes savaient à ce moment que le gouvernement avait décidé de ne pas tenter d'avoir raison du président de Gaulle mais de mettre fin le plus tôt possible au caractère public des discussions des derniers jours.

Comme on l'avait prévu la réaction de la presse anglophone (dont on trouvera des extraits à la page 5) ne laissait pas de choix au premier ministre. Elle a été assez violente si on en juge par celle des journaux de la capitale et par celle du Globe and Mail de Toronto.

Celui-ci écrit notamment en éditorial que le premier ministre doit rejeter comme inacceptable la déclaration faite par le cabinet français.

L'OTTAWA CITIZEN estime que le général a endossé la politique des séparatistes et sans faire de recommandation au cabinet il déclare que la prise de position du gouvernement français va causer tristesse et amertume dans tout le Canada.

Quant au JOURNAL, journal conservateur de la capitale, il estime que la déclaration de Paris constitue à la fois une provocation et une insulte et qu'elle est au surplus malhonnête.

De son côté le chef conservateur M. John Diefenbaker

Voir page 5: Réponse de Pearson

Le plateau continental au large de St-Pierre et Miquelon

Les négociations ont repris hier entre la France et le Canada

OTTAWA (DNC) - Trois hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay sont aujourd'hui en mesure de dire que les événements des derniers jours n'empêchent pas des Canadiens et des Français de négocier dans un climat cordial des problèmes délicats.

Les trois fonctionnaires ont en effet entrepris hier à Ottawa des pourparlers avec les autorités canadiennes au sujet des droits de la France et du Canada sur le plateau continental au large des îles St-Pierre et Miquelon.

Ils ont passé la journée d'hier en discussion avec des représentants du ministère des affaires extérieures du Canada, du ministère de l'énergie, des mines et des ressources et "d'autres ministères intéressés".

On sait que la France aussi bien que le Canada revendiquent des droits sur le plateau continental en question et que les deux pays - et Terre-Neuve - ont accordé des permis d'exploration sur le territoire qui fait l'objet du litige entre les deux pays.

La réunion qui a débuté hier à Ottawa fait suite à une rencontre du même genre qui avait eu lieu à Paris en janvier dernier et qui avait elle-même été précédée de longues consultations préparatoires.

On ne sait pas combien de temps durera la réunion d'Ottawa mais il n'est pas exclu qu'elle se poursuive toute la semaine. La délégation française est dirigée par M. August Jordan, chef du service des transports internationaux à la direction des affaires économiques du Quai d'Orsay. Le directeur du service juridique du ministère des affaires étrangères de Paris, M. Jean-Jacques de Bresson, est également à Ottawa avec M. Marbach, conseiller technique.

La délégation canadienne est dirigée par M. J.C. Langley de la division des affaires économiques au ministère des affaires extérieures du Canada.

Voir page 5: St-Pierre et Miquelon

Selon certains "exégètes" Le parti libéral n'exclut pas l'hypothèse de l'indépendance

de notre envoyé spécial, Paul Cliche

FORT-PRÉVEL — Le parti libéral du Québec n'exclut pas "a priori" l'hypothèse de l'indépendance de l'Etat québécois même si, à l'heure actuelle et dans un avenir prévisible, il croit qu'un statut particulier qui accorderait à la province une pleine mesure d'autonomie soit la seule solution possible et satisfaisante.

Cette précision importante, a-t-on signalé dans l'entourage

Les libéraux: deux nouvelles démissions

Le président de la commission
politique de la FLQ dénonce
la déclaration de son propre parti

par Réal Pelletier

La déclaration de la députation libérale à l'Assemblée législative faite vendredi en rapport avec la visite du général de Gaulle a semé la consternation chez nombre de militants libéraux et la dissension latente au sein du parti sur la question nationale, dissension qui n'a été marquée depuis vendredi que par la démission de M. François Aquin comme membre du caucus libéral, a éclaté à ciel ouvert hier au niveau des militants:

● M. André Brossard, président de la commission politique de la Fédération libérale du Québec a démissionné de son poste en dénonçant le texte publié par les députés, ainsi que les propos du chef libéral, M. Lesage;

● M. Rosaire Beaulé, membre de l'exécutif de la commission politique de la FLQ et président régional de la Fédération libérale pour les comtés d'Ahuntsic, Laurier, Olier, Bourassa, Laval et Fabre a dénoncé lui aussi la déclaration des députés;

● Le Dr Roch Banville, vice-président de la FLQ et président de la régionale de la Côte-Nord, groupant les militants libéraux des comtés de Duplessis et de Saguenay, a fait le rapprochement entre le "vive le Québec libre" du général de Gaulle et le "Maitre chez nous" des libéraux de 1960 pour dénoncer ensuite à son tour la déclaration des députés.

● M. Gilles Bériault, président du comité des affaires économiques de la Fédération libérale quitte à la fois son poste et le parti;

● Plusieurs indices permettent de croire enfin que d'autres militants en vue du parti, notamment d'autres membres de l'exécutif de la Commission politique feront connaître sous peu, soit leur réprobation de la déclaration des députés, soit leur démission pure et simple.

Un trait commun lie les déclarations individuelles qu'ont faites hier ces personnalités: toutes elles soulignent la nécessité qu'il y aurait eu pour les dirigeants du parti, devant l'importance de la question, de soumettre le projet de déclaration non aux députés, mais au conseil supérieur du parti libéral, organisme qui comprend non seulement les députés élus mais aussi les représentants des militants au sein de la fédération.

Voir page 5: Démissions

Les E.-U. sont favorables à un renforcement de la CIC

WASHINGTON — Le porte-parole du département d'Etat américain a fait savoir que les Etats-Unis étaient favorables au renforcement des moyens dont dispose la Commission internationale de contrôle de la trêve en Indochine (CIC).

Le porte-parole répondait ainsi à des questions relatives à une récente déclaration en ce sens du chef de l'Etat cambodgien, le prince Norodom Sihanouk. Il a rappelé que le Cambodge s'était

prononcé, dès 1965, pour un tel renforcement de la CIC mais que cette initiative avait été bloquée par la Pologne, l'un des trois membres, avec le Canada et l'Inde, de cette commission internationale. Le porte-parole a en outre souligné que l'usage continu du territoire cambodgien par les troupes du Vietcong et du Nord-Vietnam rend d'autant plus opportun l'élargissement des moyens dont dispose la CIC à la frontière du Cambodge et du Vietnam, notamment

pour le Québec, nous luttons pour le Canada français, et nous croyons que c'est à lui seul qu'il appartient de déterminer calmement le statut auquel il veut atteindre, compte tenu de la stabilité de notre économie et du niveau de vie de chacun de nos compatriotes."

Les exégètes de la pensée du parti soulignent que le seul fait d'employer le temps présent et non le futur indique bien que le parti ne veut pas s'engager de façon définitive. D'ailleurs, M. Lesage lui-même a déclaré de façon plus explicite, lors d'une assemblée tenue à Mont-Louis samedi soir: "Le parti libéral n'est pas séparatiste; nous croyons que ce n'est pas le temps pour le Québec d'être un Etat souverain."

Par contre, interrogé sur la signification de cette phrase un peu ambiguë, lundi soir, le chef libéral a dit qu'elle ne signifiait nullement que son parti pourrait un jour se prononcer pour l'indépendance.

Cependant, on a su que la phrase de M. Lesage signifiait réellement ce qu'elle voulait dire, et que le fait de ne pas exclure définitivement l'hypothèse indépendantiste est le fruit d'un compromis entre l'aile des "fédéralistes inconditionnels" et celle des "nationalistes". Ces derniers ont exigé cette mince victoire pour ne pas quitter le parti comme l'a fait le plus radical d'entre eux, M. François Aquin. Toutefois il semble que le caucus se soit montré unanime sur ce qu'on a qualifié "les erreurs d'expression" du président de Gaulle: "Français canadiens" et "Québec libre".

Ils déplorent l'accumulation d'une série d'incidents du genre qui ont fait choc dans le Canada anglais.

Comme le gouvernement Johnson n'a pas désavoué le président français, c'est donc qu'en toute logique il approuve ce choc. Or le parti libéral soutient que loin d'aider aux Canadiens français à obtenir l'état d'égalité réelle qu'ils désirent, l'intervention de de Gaulle ne peut que leur nuire à l'heure actuelle.

Les députés libéraux soutiennent qu'il en est ainsi parce que les négociations constitutionnelles n'ont pas encore débuté et que le Québec n'a même pas encore présenté de demandes précises. Il en aurait été autrement pensent-ils, si les négociations déjà engagées avaient été dans une impasse et que de Gaulle avait tenté de forcer un déblocage. Mais dans la situation actuelle, ces déclarations ressembleraient à du chantage pur ou à de la provocation, disent-ils, ce dont les négociateurs sérieux se gardent bien, surtout lorsqu'ils ne sont pas dans une situation très avantageuse.

Deux erreurs qui
indisposent les libéraux

Les libéraux se sont aussi sentis indisposés par deux aspects de la visite de de Gaulle:

● L'Union nationale, soutiennent-ils, a voulu s'approprier

Voir page 5: Libéraux



Émeutes à Milwaukee et Washington

MILWAUKEE — Les émeutes raciales de Milwaukee, qui ont fait jusqu'à présent deux morts et plus de 80 blessés se sont poursuivies dans la nuit de lundi à mardi malgré la présence des équipes de choc de la police et de centaines de gardes nationaux du Wisconsin qui ont combattu les francs-tireurs et protégé les pompiers appelés à combattre des incendies allumés par les émeutiers. C'est cependant à Washington, à quelques rues seulement de la Maison-Blanche, que se sont produits, au cours de cette nuit-là, les désordres les plus inquiétants pour l'avenir. Même si la

pluie et l'intervention de nombreux policiers ont réussi à disperser les bandes de jeunes Noirs qui se livraient à des actes de vandalisme et allumaient des incendies, la capitale américaine, dont la majorité de la population est noire, reste l'une des principales zones de danger.

À Détroit entre-temps, les émeutes de la semaine dernière ont connu un rebondissement judiciaire spectaculaire à la suite de la découverte des cadavres de trois jeunes Noirs et des révélations de certains témoins. Il semble, selon ces témoignages, que les jeunes gens aient été abattus

froidement par des policiers ou des gardes nationaux, dans un motel de Détroit, au plus fort de l'émeute. Les victimes n'étaient pas armées.

Enfin, le directeur du CORE, l'un des principaux mouvements intégrationnistes, M. Floyd McKissick, a affirmé à New York: "Les tactiques et la philosophie de l'ère des droits civiques ne peuvent conduire plus loin sur la route de l'égalité totale. De nouvelles méthodes doivent être trouvées, une nouvelle ère doit commencer". Il a aussi déclaré que l'été 1967 resterait peut-être dans l'histoire comme le début de la révolution noire.

Une partie ira à Cuba

75 millions de boisseaux à l'URSS

Le ministre canadien du commerce M. Robert Winters, a confirmé hier l'achat par l'Union soviétique de 75 millions de boisseaux de blé et de farine. On estime la commande à \$150 millions.

Contrairement aux rumeurs qui circulent depuis quelques jours, c'est à Cuba et non à l'Egypte qu'une partie de la commande sera expédiée, et directement au Canada vu la distance moins grande qui sépare les deux pays.

M. Winters accompagnait hier à Montréal son homologue soviétique M. Patolitchev qui a profité de l'occasion pour démentir les rumeurs prêtant à l'URSS l'intention de diriger une partie de sa commande canadienne sur le Proche-Orient, notamment l'Egypte.

Le nouvel achat d'autre part met en lumière le déséquilibre de la balance commerciale entre les deux pays. La Russie en effet n'exportait que pour \$11 millions l'année dernière au Canada, et M. Winters a exprimé l'espoir que les exportations soviétiques pourraient s'accroître dans un avenir prochain.

Le Canada importe surtout de Russie du coton brut, des peaux, du fer en gueuse et du manganèse.

Malgré les démentis de M. Patolitchev au sujet d'une assistance en vivres aux pays arabes, une dépêche de l'Agence France-Presse mandait de nouveau hier qu'on ne saurait écarter toute relation entre le nouvel achat de blé canadien et l'appui que l'URSS s'est engagé à accorder dans le secteur de l'assistance alimentaire par suite de la con-

férence récente des dirigeants communistes est-européens à Budapest.

Cependant, deux autres raisons peuvent également justifier le contrat signé à Montréal, ajoute l'agence: une certaine déficience dénoncée récemment dans la presse soviétique, dans le stockage de la récolte de 1966, et les

Voix page 5: Boisseaux

Voix page 5: Stanfield

Les organismes fédéraux

La CSN mettra fin à son boycottage

La CSN demandera à ses représentants de réintégrer les sept organismes fédéraux qu'ils boycottaient depuis novembre en raison de l'attitude d'Ottawa à l'égard des unités nationales de négociations. L'exécutif de la CSN a pris cette décision à la suite de la décision du cabinet fédéral de proposer aux Chambres un amendement à la loi des relations industrielles.

Un communiqué officiel du 27 juillet, publié par le ministère fédéral du travail à Ottawa, déclare en effet que le cabinet proposera aux Chambres des amendements à la loi des relations industrielles pour définir d'une manière différente les unités de négociation et pour assurer "une juste et équitable considération à

Voir page 5: La CSN

à créer un climat psychologique beaucoup plus susceptible de construire des frontières nouvelles que de détruire celles qui persistent."

A ce propos M. Stanfield se déclare confiant, "confiant que ceux de mes compatriotes de langue anglaise qui n'avaient pas jusqu'à présent compris la nature d'une situation qui leur apparaissait lointaine et étrangère pourront et voudront modifier leur attitude. Confiant aussi que les Canadiens français sauront, lorsque le temps sera venu, discerner d'entre leurs exigences celles qui leur sont essentielles et celles qui le sont moins."

"Car, et c'est ici que je dois le dire poursuivait M. Stanfield, je ne crois pas que le Québec pense et veuille jour des avantages que lui confère l'appartenance à un pays grand comme un monde sans faire sa part pour que chacun des habitants du pays ait sa part de bien-être, sa part d'opportunité, sa part de paix, sa part de liberté."

Tant dans ces propos devant le groupe de conservateurs montréalais qu'au cours de sa conférence de presse, M. Stanfield a insisté sur l'importance de réaliser au sein même du parti conservateur une alliance nouvelle entre Canadiens anglais et français. A la question d'un journaliste, il a répondu que le parti serait très chanceux de pouvoir compter dans ses rangs un homme comme le maire de Montréal M. Jean Drapeau, mais qu'il n'y avait pas de formule magique pour assurer la collaboration entre les deux groupes, et que l'alliance ne pouvait se faire par une seule mesure ou par un seul homme.

M. Stanfield, comme M. Roblin la semaine dernière, s'est entretenu avec M. Drapeau hier pendant environ une heure. D'autre part, une autre personnalité québécoise dont il est souvent question dans les milieux conservateurs, le président du Trust fédéral M. Marcel Faribault, assistait à la réception offerte hier soir par M. Stanfield.

M. Stanfield s'est montré d'une prudence et d'une réserve très grandes dans ses propos devant la presse. Il a in-

Voix page 5: Stanfield

Conférence internationale
de sociologie religieuseLe statut du prêtre,
vu sociologiquement,
serait une "anomalie"

par Jean Drolet

Le statut professionnel du prêtre et les ressources économiques qui y sont normalement attachées sont les deux éléments sur lesquels s'est centrée l'attention des délégués à la première session de la neuvième conférence internationale de sociologie religieuse qui a débuté hier à l'Ermitage, à Pierrefonds en banlieue de Montréal. Ce congrès réunit plus de 200 spécialistes de 18 pays différents.

La discussion sur la question du statut professionnel du prêtre a été amorcée par un exposé de M. l'abbé Blanc de la Fontaine sur le statut économique. Celui-ci a établi le constat que le prêtre est un homme qui historiquement et dans la société globale a joui et jouit encore d'un statut social élevé. Mais, dit-il, il ne bénéficie pas des ressources correspondantes. "Le prêtre français a les avantages culturels d'une position sociale, sans en avoir les avantages économiques".

Au point de vue sociologique, affirme M. de la Fontaine, il en résulte une distorsion, une anomalie. Autrefois, le fait de mendier avait une valeur évangélique puissante mais dans notre société industrielle, où le travail joue un rôle primordial, la signification du comportement du mendiant n'est plus la même et, pour nos contemporains, ce terme signifie paresse et vie de bohème. Mendier, et même quêter, c'est d'une certaine façon être parasite. D'où un sentiment de marginalité chez le jeune clergé. Aujourd'hui, continue-t-il, la valeur d'évangélisation passe peut-être par le travail bien fait alimenté par une théologie de la création.

Dans la discussion qui s'en suit, on s'efforce de préciser ce qu'on entend quand on parle de professionnel dans le cas du prêtre. D'une part, on dit que le prêtre est un professionnel par analogie avec ceux qui exercent des professions libérales et non par rapport aux ouvriers spécialisés. Même là, au point de vue économique, le prêtre n'est pas payé à chaque service et l'analogie avec les professions libérales ne peut valoir qu'au point de vue culturel.

D'autre part, il faut distinguer entre le prêtre qui ne possède qu'un statut, le statut sacerdotal pour lequel il reçoit un faible traitement, et celui qui possède un statut profane qui l'enracine dans la société (statut de professeur d'université, par exemple) et pour lequel, souvent, il reçoit un traitement beaucoup plus élevé. Certains reçoivent donc un salaire en tant que prêtres et d'autre en tant que professionnels. Ce qui fit demander à un participant si le statut sacerdotal était désavantageux.

Si l'ordination entraîne une fonction spécifique, on se trouve alors placé devant le problème du type de présence au monde qui se pose au prêtre qui veut "être dans toute la vie" car il y a une dimension religieuse que refuse une certaine laïcité. Comment inclure cette dimension religieuse par rapport

à cette conception sociétaria? On se heurte presque à la quadrature du cercle puisque lorsque la population demande un "service" à un prêtre, elle attend autre chose que si elle s'était adressée à un professionnel. Qu'est-ce qu'un prêtre alors?

Les jeunes prêtres, en particulier, semblent désirer un statut économique et social précis, comme celui d'ouvrier, de technicien, qui assurerait un revenu et libérerait le travail pastoral du problème d'argent. Il s'agirait d'établir des exigences au plan économique au nom d'une certaine théologie thématique de l'Eglise. Ils n'acceptent pas du tout la phrase du document conciliaire qui définit le prêtre comme n'étant "pas séparé mais mis à part".

Cependant, d'après ce qui est ressorti de la discussion, il semble que la vision des gens sur le prêtre diffère sensiblement de celle que le prêtre a de lui-même. La population, en France du moins, a une vision globale traditionnelle: on veut qu'il soit pauvre et non "capitaliste".

Intervient alors un représentant des pays en voie de développement pour dire que la notion de salaire garanti ne pourrait être appliquée dans ces pays parce que la population ne reçoit même pas de sécurité sociale.

De plus, même dans les pays à haut niveau de vie, il est extrêmement difficile d'établir, dans un diocèse, une échelle de traitement juste et équitable entre tous les prêtres.

On répète souvent en France que le prêtre n'est plus un notable. Son travail s'apparenterait plutôt à celui d'un travailleur social. Mais le prêtre est un homme public et il est amené à jouer le rôle d'animateur social, à exercer un leadership social.

Les participants au débat restèrent donc sur leur appétit, conscients du fait qu'il est très difficile de transposer un statut professionnel précis accompagné des ressources économiques correspondantes dans des modalités d'application courante, tout en maintenant chez le prêtre une spécificité d'action qui justifie son caractère sacerdotal.

Plusieurs grands noms prennent part à ce congrès de sociologie religieuse. Entre autres, M. Osmund Schreuder qui a fait un exposé sur les types de prêtres catholiques, M. Louis Réif, sur le prêtre ce personnage, M. Leslie Paul, sur les malaises du clergé anglican.

Au cours des prochaines sessions, les congressistes entendront des exposés de MM. J.D. Donovan (Le dilemme de la prière chrétienne), W.S.F. Pickering (Rôle social et ministère paroissial), Th.M. Steeman (Le prêtre, leader socio-religieux), J.B. Tamney (Rôle du clergé dans la solidarité sociale). Il y aura aussi des communications de R.H. Bohr Virginia Mary Heffernan, J.M. Hoc, Jacques Maître, G. Jimenez-Cadena, Gordon C. Zahn, F. Baerwald, J. Vescheure, G. Deelen, M. Daniel et Jean Remy. Le congrès se termine vendredi.

Lesage: pas de commentaire
du moins pour le moment...

PERCE — (De notre envoyé spécial) — Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a refusé hier de commenter la déclaration faite lundi à Paris par le général de Gaulle: "Je n'ai pas de commentaire à faire, du moins pour le moment", a répondu le leader libéral aux journalistes qui l'interrogeaient.

M. Lesage, qui s'est reposé lundi à Fort-Préval, n'a pris connaissance qu'hier matin du texte de la déclaration du président français. Il semble qu'il préfère attendre prudemment de consulter à nouveau le caucus de ses députés avant d'émettre d'autres opinions.

Dans l'entourage du chef libéral, qui rentrera à Québec demain après une tournée de cinq jours en Gaspésie, on semble très conscient du fait que toute cette question constitue vraiment de la dynamique.

En Gaspésie, comme à Montréal ou Québec, c'est le sujet de toutes les conversations. Il en fut même question au cours du prône dans la paroisse où M. Lesage s'est rendu dimanche. On se dit convaincu, parmi les stratégies libérales qui entourent le chef, que le parti ne pourra profiter de la crise causée par la visite de de Gaulle. On estime en effet qu'elle provoquera un réajustement en profondeur des électeurs québécois, et que les libéraux s'attacheront définitivement l'appui de l'élément anglophone, qui était jusqu'ici conservateur dans plusieurs comtés ruraux.

On ne croit pas à la désaffection possible d'un fort secteur des électeurs francophones au profit du RIN ou encore de l'UN, à cause de la "fidélité" de M. René Lévesque au parti libéral.

On ne parle toutefois pas de l'effet possible du départ de M. François Aquin chez certains éléments "progressistes" du parti, et chez les jeunes, surtout ceux de la région de Montréal.

M. Lesage, qui est accompagné de MM. Paul Gérin-Lajoie et Alcide Courcy, a visité hier le comté de Gaspé-sud. Il visitera aujourd'hui le comté de Bonaventure et tiendra une assemblée à Caplan ce soir.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

GÉRANT DE MAGASIN

Intéressante occasion de faire carrière avec une organisation de vente au détail en pleine expansion. Location - Montréal.

Les candidats doivent être bilingues et posséder une certaine expérience antérieure à titre d'adjoint à la gérance dans magasins à succursales multiples, à rayons ou de variétés, que ce soit dans les marchandises sèches ou l'ameublement.

Ce poste est attrayant et offre de bonnes possibilités d'avancement au sein de l'organisation tant au Québec qu'en Ontario. Excellents bénéfices marginaux; tels que pension, assurance médicale, plan de continuité de salaire, etc.

Adressez vos demandes, à titre confidentiel, à J.S. Reynolds.

Simpson, Riddell, Stead & Associés
conseillers en administration

630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué. 878-9461

OFFICIER À L'ÉVALUATION DES EMPLOIS
ET À LA CLASSIFICATION

L'Alliance de la Fonction Publique du Canada demande un officier expérimenté dans l'évaluation des emplois et la classification.

Les fonctions comprennent: l'analyse, la classification et l'évaluation des positions à la fonction publique en relation avec les plans d'évaluation des emplois développés par le Bureau de la révision des classifications du gouvernement fédéral; l'investigation et l'estimation des degrés de classification et la préparation des exposés et des rapports en ce qui concerne la classification et la détermination des salaires; le candidat devra également assister les officiers de l'Alliance dans les négociations de salaire et conditions de travail.

Qualités requises: diplôme universitaire en économie, relations industrielles, statistiques ou domaines relatifs; 5 à 6 ans d'expérience connexe; avoir démontré une certaine habileté dans l'exécution des projets de recherches complexes dans les domaines de l'évaluation des situations, salaire et conditions de travail. Une solide connaissance dans l'administration du personnel à la Fonction Publique Fédérale serait un atout.

Traitement aux environs de \$10,771 - \$11,261, \$11,751, \$12,241 (comparable au personnel de l'administration (5) à la Fonction Publique).

Excellents avantages sociaux et bonnes conditions de travail.

Écrire le ou avant le 10 août, 1967 au:

Secrétaire exécutif,
L'Alliance de la Fonction Publique du Canada,
88 avenue Argyle,
Ottawa 4, Ontario.

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT
GENERAL ET PROFESSIONNEL
DE HULL
DEMANDE

• CONTROLEUR - SECRETAIRE GENERAL •
Fonctions: contrôle administratif et financier.

• DIRECTEUR DES SERVICES AUX ETUDIANTS •
Fonctions: organiser, diriger et coordonner les services aux étudiants.

• QUATRE (4) DIRECTEURS DE SECTEURS •
- Bibliothèque et audiovisuelle
- Sciences biologiques et physiques
- Sciences humaines et de l'administration
- Arts et lettres

Fonctions: responsable de l'organisation pédagogique et administrative de leur secteur.

• DIRECTEUR DE L'EQUIPEMENT •
Fonctions: gestion du service des achats, des magasins, de l'entretien, de la cafétéria.

Toute personne intéressée à l'un de ces postes doit en faire la demande par écrit (en fournissant son curriculum vitae).

Toute demande d'information ou d'emploi doit être adressée à:

Jacques Cardinal,
Directeur Général,
CEGEP de Hull,
C.P. 877,
Hull, P. Québec.
Tél: 771-7427

ANALYSTE DE RECHERCHES SUR LES APPLICATIONS
DE L'ORIENTATION
BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
\$12,900 - \$14,550
OTTAWA

On demande des analystes de méthodes et des concepteurs d'applications nouvelles de l'ordination pour participer à la mise au point d'un service automatisé de renseignements statistiques. Le système disposera de la vaste collection de données de recensements et des enquêtes d'envergure nationale, et permettra d'obtenir des renseignements statistiques sur toute région géographique particulière. La mise au point du système d'ordination comporte:

- l'identification des éléments d'adresses sans format précis;
- la correction automatique des erreurs de perforation et d'orthographe des adresses;
- l'attribution d'indicateurs de localité aux adresses;
- l'identification et la substitution automatique de synonymes et de mots de même origine générique;
- l'établissement d'un système de mémoire et de dépotage de l'information pour les dossiers volumineux;
- la mise au point d'un langage de niveau élevé pour la documentation automatique;
- la représentation graphique des renseignements statistiques;
- la mise au point des techniques d'analyse quantitative pour l'utilisation des données et de la statistique reportées géographiquement.

Les titulaires devront posséder une expérience pertinente de l'une des phases du projet et une estimation précise ainsi qu'une connaissance approfondie du potentiel des ordinateurs, de l'informatique et de la programmation. Les autres qualités avantageuses sont une bonne connaissance et une habitude des méthodes d'enquête et d'analyse, de l'étude des systèmes, ainsi que de l'élaboration et de la mise en oeuvre de systèmes détaillés; une bonne connaissance des mathématiques et de la statistique ou des méthodes de recherche; une aptitude à concevoir et à diriger des projets de recherche pour perfectionner les concepts et les techniques concernant les ordinateurs et le traitement des données.

Les membres de l'équipe participant à ce projet: recevront de l'encouragement et de l'aide afin que leurs réalisations dans le domaine du travail de création gagnent une réputation nationale et internationale.

Veillez adresser votre formule d'inscription et votre curriculum vitae ou toute demande de renseignements supplémentaires à la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE, OTTAWA 4. Dans toute correspondance, veuillez mentionner le numéro de concours 67-430 (DBS-SID-2921).

RÉDACTEUR

Revue spécialisée située à Montréal recherche jeune homme pour travailler sous la direction du rédacteur en chef.

Formation universitaire nécessaire et expérience dans le journalisme également préférable.

Salaire proportionné à la compétence et à l'expérience. Bénéfices nombreux. Occasion de voyager à travers le Québec et les Maritimes.

Envoyez curriculum vitae à: Case 629, Le Devoir, Montréal.

GRADUÉS EN COMMERCE ET
COMPTABLES AGRÉÉS

Excellentes occasions pour jeunes hommes agressifs âgés de 25 à 35 ans dans institution financière bien établie.

Doivent être comptables agréés ou diplômés en Commerce ou possédant autres qualifications équivalentes. Expérience de 3 à 5 ans dans les affaires requises. Bilingue. Localisé à Montréal.

Salaire selon qualifications. Assurance-vie et maladie et généreux fonds de retraite.

Fournir informations complètes concernant études, emplois déjà occupés ainsi que salaire à:

Case No. 628
LE DEVOIR

COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE DE MISSISSQUI

La Commission Scolaire Régionale de Mississquoi requiert les services de coordonnateurs dans les matières ci-bas mentionnées:

Mathématiques,
Français,
Anglais,
Sciences,
Histoire,
Religion.

Les candidats doivent détenir le brevet A ou Baccalauréat en pédagogie.

L'examen de promotion aura lieu le 15 août 1967 au 741 rue Principale à Cowansville.

Les demandes d'emploi seront adressées à la:

COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE DE MISSISSQUI
741 rue Principale
Cowansville, P.Q.

INGÉNIEUR RÉGIONAL DE SÉCURITÉ
(BILINGUE)

JUSQU'À \$12,640.

Le ministère fédéral du Travail a besoin d'un ingénieur professionnel pour travailler à Montréal à la nouvelle Direction de la prévention des accidents et de l'indemnisation. Le titulaire sera chargé, entre autres, de travailler avec les ministères et organismes fédéraux et provinciaux à la mise en oeuvre d'un programme national complet de sécurité au travail.

Nous vous invitons à nous envoyer vos demandes de renseignements ou votre curriculum vitae, donnant des détails sur votre instruction et votre expérience, aux Cadres des sciences appliquées, Commission de la Fonction Publique du Canada, Ottawa 4 (Ontario). Des renseignements supplémentaires seront fournis sur demande. Dans toute correspondance, veuillez mentionner le dossier no. 67-200.

INTERPRÈTES PARLEMENTAIRES

Jusqu'à \$13,700

Le gouvernement du Canada requiert des interprètes d'expérience pour interprétation simultanée anglaise-française.

Les emplois sont à Ottawa.

Prière d'envoyer son curriculum vitae à

LA COMMISSION
DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA 4, ONTARIO.

Veillez mentionner le numéro de programme 67-482. Documentation sur demande.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE
DEMANDE

VÉRIFICATEURS À L'ASSURANCE-CHÔMAGE
Montréal, Longueuil, Sherbrooke, St-Jérôme
\$7,187 - \$8,168.

FONCTIONS: Visiter les employeurs, pour s'assurer que les cotisations sont versées.

QUALITÉS: Être membre d'une association reconnue de comptables OU
Diplôme universitaire en comptabilité, Commerce ou finance et 2 années d'expérience pertinente OU
11e et 12e année et sept années d'expérience pertinente valable

INSCRIPTION: Pour renseignements et formulaires de demande, écrire à la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA, suite 1038, 1165, rue Bleury, Montréal 1, P.Q. Circulaire numéro 67-M51.

ADJOINT (E) AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

QUALIFICATIONS

Diplôme universitaire en relations industrielles, psychologie, sociologie, commerce (administration) ou connaissances équivalentes acquises par l'expérience.

Le (la) candidat(e) devra compter au moins deux ans d'expérience en administration de personnel ou animation de groupe. Il (elle) devra posséder un fort esprit de coopération, un jugement sûr, de la maturité et le sens du "leadership".

FONCTIONS

En collaboration avec le directeur du personnel voir à la sélection, l'embauchage et la formation du personnel; s'occuper des communications au sein de l'entreprise et du bien-être des employés; veiller à l'application et à l'administration des avantages marginaux; superviser la description et l'évaluation des emplois, l'appréciation du mérite et l'application des politiques de salaires; effectuer des recherches et enquêtes.

Entreprise dynamique et progressive; avantages marginaux très intéressants; salaire basé sur l'expérience et les qualifications du candidat. Discretion absolue assurée.

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Le Directeur du personnel
Case postale 33
Lévis (Qué.)

RECHERCHE ÉCONOMÉTRIQUE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

Le Bureau fédéral de la statistique offre un emploi de niveau supérieur à un économiste ayant un penchant très prononcé pour les mathématiques et la statistique. En plus d'entreprendre personnellement la réalisation de divers projets ou d'y participer, cet employé aidera le directeur des recherches économétriques à planifier et à surveiller l'exécution du programme de recherche dans son ensemble, à fournir un service consultatif aux autres divisions du Bureau et à entretenir des rapports avec d'autres chargés de recherche dans les universités et d'autres ministères de l'État.

L'exécution des fonctions de cet emploi exige une formation universitaire en économie et en économétrie et dans les secteurs pertinents des mathématiques et de la statistique, et des études postuniversitaires dans l'un ou plusieurs de ces domaines. Les candidats doivent posséder une grande expérience pratique connexe, dont l'application des ordinateurs à la solution de problèmes statistiques. Il n'est pas nécessaire de connaître particulièrement la programmation des ordinateurs, mais une telle connaissance favoriserait les candidats.

Le traitement du début pourra atteindre \$16,500 par année, selon la compétence du titulaire.

Faites parvenir votre formule d'inscription, votre curriculum vitae ou vos demandes de renseignements à la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE, OTTAWA 4.

Veillez mentionner le numéro de concours 67-430 (DBS-SID-2897).

POSTES SUPÉRIEURS DANS LE DOMAINE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
ÉLABORATION DES POLITIQUES, PLANIFICATION ET RECHERCHE
\$16,500 - \$21,250

Le ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources recherche des titulaires pour pourvoir à trois postes supérieurs dans la section des ressources hydrauliques de la Direction des politiques et de la planification. Les candidats reçus seront chargés de l'organisation et de l'administration des trois divisions de la Direction, ainsi que de l'élaboration et de la mise en oeuvre de leurs programmes.

Chef, Division de la Planification - Planification de l'ensemble des ressources hydrauliques des bassins hydrographiques et des régions de tout le Canada; évaluation de la portée économique, sociale, juridique et autres répercussions des plans d'aménagement des eaux; élaboration et mise en oeuvre de systèmes d'information en vue d'obtenir les données économiques et autres sur les ressources hydrauliques et connexes.

Chef, Groupe consultatif des politiques, de la coordination et de l'administration - Formulation de conseils et de recommandations sur les politiques et les programmes régionaux, fédéraux et nationaux relatifs aux ressources hydrauliques; coordination entre les ministères et liaison entre les organismes fédéraux et provinciaux pour l'étude et l'élaboration de politiques et de programmes; application des lois relatives aux programmes fédéraux - provinciaux sur l'étude, la planification et la mise en valeur des ressources hydrauliques.

Chef, Centre de recherche sur les ressources - Prendre l'initiative et la direction d'une vaste gamme de recherches fondamentales, appliquées et embrassant de nombreuses disciplines, afin d'obtenir une vue d'ensemble et des connaissances de base sur le secteur économique des ressources.

Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire en économie, dans une discipline connexe ou un diplôme en science avec formation et expérience dans le domaine de l'économie. Ils doivent aussi avoir acquis une expérience considérable, comportant des responsabilités à un niveau supérieur, dans l'étude, la planification, la mise en valeur ou la gestion des ressources; esprit d'initiative et aptitudes manifestes dans l'organisation et la direction de vastes programmes de recherche et de planification.

Veillez faire parvenir, à la Commission de la Fonction publique, Ottawa 4, votre formule d'inscription, votre curriculum vitae ou vos demandes de renseignements. Sur votre formule d'inscription et dans toute correspondance, veuillez mentionner le numéro de circulaire 67-4331.

Quatre arrestations sous peu?

Me Mayrand: "L'enquête se poursuit à Logexpo"

Le directeur de Logexpo, M. André Mercier, a refusé de commenter hier un article du quotidien La Presse qui prête au gouvernement la décision d'interdire sous peu des poursuites criminelles contre quatre hauts fonctionnaires du service de logement de l'Exposition universelle.

La décision, explique La Presse, fait suite à la découverte de documents compromettants au cours d'une enquête entreprise il y a déjà quelques semaines. Ces documents perquisitionnés prouveraient qu'au moins quatre personnes haut placées à Logexpo se sont rendues coupables de "trafic d'influence".

Les enquêteurs du ministère provincial de la justice, sous la direction de l'avocat Yves Mayrand, auraient d'autre part recueilli un certain nombre de dépositions émanant de logeurs qui durent verser des pots-de-vin, soutient La Presse, afin d'assurer la location de leurs logs via Logexpo.

Le quotidien affirme également qu'une importante et secrète réunion eut lieu jeudi dernier à Québec, pour faire le point de la situation, et à laquelle assistaient, outre le premier ministre Daniel Johnson, le procureur Yves Mayrand, le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Gabriel Loubier,

M. Robert Letendre, représentant du Québec à l'Expo, et le directeur du service provincial de logement, M. Jean Lacoste.

Rejoint à son bureau hier soir M. Mayrand, sans démentir carrément les affirmations du quotidien, a nié que les discussions durant cette réunion aient porté sur l'arrestation éventuelle d'employés de Logexpo.

"Il y a eu même deux réunions, mais nous n'avons pas discuté d'arrestations", a dit l'avocat chargé par le gouvernement d'enquêter sur les prétendues irrégularités.

"L'enquête se poursuit", a-t-il ajouté.

Les chefs de police réclament des normes uniformes pour leur engagement et leur promotion

par Gilles Lesage

En soulignant que quelques chefs municipaux de police du Québec détiennent des casiers judiciaires et que d'autres doivent leur nomination au jeu des influences, la Fédération des policiers municipaux du Québec a recommandé hier l'établissement de normes uniformes d'engagement et de promotion, ainsi que la création d'écoles de police à travers la province, sous l'égide de l'Etat.

Le mémoire de la Fédération, qui groupe 68 fraterinités ou associations de policiers municipaux et représente 6.000 policiers, a été présenté et commenté par le président, M. Jean-Paul Picard, devant la commission d'enquête sur l'administration de la justice au Québec.

A l'instar d'autres groupements, la Fédération déplore l'absence de coordination entre les différents organismes policiers, ce qui, dit-elle, "constitue une faille importante dans l'administration de la justice".

Pour y remédier, les policiers municipaux suggèrent notamment la mise en service de circuits fermés de télévision, de télex et de centres de renseignements.

La Fédération n'a pas étudié les mécanismes ou les structures à établir en vue d'assurer la coordination souhaitée, mais, à la demande des commissaires, le président a promis d'étudier cette question et de présenter un autre mémoire au cours de l'automne.

Les policiers estiment que, tout autant que les criminels qui sont devenus hautement scientifiques, ils devraient être pourvus de nouvelles méthodes de travail et d'instruments plus perfectionnés. Ainsi, ils préconisent à leur tour la légalisation des tables d'écoute, à certaines conditions et "tout en protégeant les droits fondamentaux de la personne humaine".

De même, ils voudraient, dans certains cas, pouvoir

prolonger au-delà des 24 heures permises par la loi la détention pour enquête. Les policiers sont aussi en faveur de l'utilisation des détecteurs de mensonge et de l'ivressomètre.

Abordant avec grande circonspection certaines difficultés du travail policier, la Fédération souligne qu'en raison de la lourdeur judiciaire et des nombreuses remises de causes, de même qu'en raison de la faible compensation financière accordée aux témoins, un grand nombre de citoyens refusent d'offrir leur collaboration aux enquêteurs; il devient donc de plus en plus ardu pour les policiers d'élaborer une preuve complète et objective devant le juge ou le tribunal.

D'autre part, des juges ou fonctionnaires spéciaux devraient se trouver en permanence aux palais de justice des grandes villes, aux fins de s'occuper des problèmes de cautionnement ou de perquisition, de prolongation de détention, et autres questions urgentes.

La Fédération souhaite la collaboration financière des gouvernements supérieurs en vue d'assurer aux municipalités les services techniques et l'équipement requis. Il faudrait également faire disparaître l'anomalie selon laquelle, même dans de grandes villes, les policiers agissent également comme pompiers.

La Fédération croit également que les municipalités se privent volontairement de candidats policiers sérieux et prometteurs en exigeant par esprit de clocher que ces candidats résident dans la municipalité où s'engage à y établir leur domicile.

Le huis clos

Dans un autre domaine, la commission d'enquête a décidé, "lorsque l'exigeront la bonne administration de la

justice et la prudence", d'entendre à huis clos les témoins. Elle pourra même, "dans certains cas", décréter l'exclusion des journalistes.

Rendant compte de cette décision, le président, Me Yves Prévost, a précisé que la simple requête d'un témoin d'être entendu à huis clos ne sera pas une raison suffisante pour justifier la commission d'ordonner le huis clos.

La décision s'inspire des règles du droit coutumier selon lesquelles, pour les fins de l'enquête, et plus précisément pour l'établissement de la preuve documentaire et orale, la publicité est la règle et le huis clos l'exception. L'exception est elle-même déterminée par des critères établis par la jurisprudence et portant sur l'intérêt de la moralité publique, le maintien de l'ordre et la bonne administration de la justice.

Le bâtonnier Prévost a souligné que d'autres commissions ont adopté une politique analogue. Rappelons que certains témoins, en particulier dans le domaine des faillites frauduleuses, ont refusé de témoigner devant la commission à moins que ce ne soit à huis clos.

La hausse des frais fixes à l'U. de M.

L'UGEQ veut rencontrer un haut fonctionnaire

L'Union générale des étudiants du Québec est revenue à la charge hier contre la hausse des frais fixes aux étudiants pour les services auxiliaires par l'université de Montréal et, dans une déclaration écrite, demande une rencontre à ce sujet avec le responsable de la direction générale de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation, M. Germain Gauthier.

L'intervention de l'UGEQ fait suite à la demande faite par l'Association des étudiants de polytechnique à ses membres de ne pas payer les frais fixes exigés par l'U. de M. pour la prochaine année académique. L'UGEQ a précisé hier que non seulement les étudiants de polytechnique, mais tous les étudiants de l'U. de M., de même que ceux de Laval (dans une plus faible mesure), devront cette année payer davantage pour les services auxiliaires, tels que les sports et les loisirs, l'alimentation, les maisons d'étudiants, etc.

L'UGEQ estime qu'il s'agit de services essentiels à la formation de l'étudiant ou à l'établissement des conditions de travail convenables et que l'Etat doit au moins, dans la perspective de la démocrati-

LE DEVOIR

MERCREDI, 2 AOÛT 1967



Ces longs cors alpins ont enchanté les spectateurs hier au pavillon suisse, où l'on jouait des airs montagnards à l'occasion de la journée helvétique. Des enfants dans la foule ont confondu l'instrument avec une pipe à fumer!

Saulnier: les avis d'éviction à la Petite Bourgogne ont été envoyés "par erreur"; ils seront retirés

par Jean-Claude Leclerc

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a confirmé hier qu'une quarantaine de familles de la Petite Bourgogne avaient reçu des avis d'éviction pour le 1er septembre. Mais, attribuant ces avis à une erreur des avocats de la ville, M. Saulnier a déclaré que les locataires recevront sous peu une lettre de la ville corrigée la situation.

Hier, Le Devoir annonçait qu'un mouvement de protesta-

tion pris forme au sein des familles impliquées, qui accusaient la ville d'une manœuvre visant à les déloger pour faire de la place à d'autres, évincés des flots Saint-Martin dont la démolition doit débuter en septembre en vue de créer un secteur neuf d'habitations publiques.

D'après M. Saulnier, c'est à la suite d'une erreur du service des avocats de la ville qu'autant de familles - tous les locataires des résidences du quadrilatère borné par les rues Quessel, Vinet Saint-Jacques et Atwater - ont reçu ces avis. La mesure ne visait à l'origine que la portion du secteur touchée par l'explosion survenue à la Ohio Chemical.

Une visite sur les lieux montre cependant que le terrain de la Ohio Chemical a été déblayé et se trouve maintenant transformé en un parc muni de jeux pour les enfants. D'où la surprise d'un locataire informé de la réponse de M. Saulnier.

De plus, il n'a pas été possible hier soir de vérifier auprès de M. Saulnier une information obtenue de source fiable voulant que la décision d'envoyer ces avis à d'abord été soumise au comité exécutif de Montréal qui l'a acceptée. En envoyant des avis à tous les locataires du secteur, le service des avocats de la ville voulait faire d'une pierre deux coups:

- couper l'herbe sous le pied à un créancier qui s'apprêtait à mettre la main sur une propriété en refusant de renouveler une hypothèque;
- donner suite à une demande du service de l'urbanisme qui désirait trouver des logis pour les locataires évincés des flots Saint-Martin.

Mais, à l'origine la raison principale de la décision aurait été cette idée de prévenir l'action d'un créancier en lui jouant le coup de l'expropriation.

A l'office de relogement de la ville situé rue Workman, on ne voyait pas de raisons pour lesquelles ces avis d'éviction auraient pu être envoyés.

Cependant, le responsable de ce bureau de relogement, M. Roland Alary, qui administre 238 logements possédés par la ville dans la Petite Bourgogne, tous occupés présentement, et à qui incombe la tâche de pourvoir au relogement des locataires évincés dans les flots Saint-Martin, a nettement écarté l'idée que la ville délègue des gens pour reloger d'autres.

D'après lui, seulement deux locataires ont quitté les lieux à la suite des avis et leur intention était bien de partir indépendamment des projets de la ville. D'où le relogement d'une famille venant des flots Saint-Martin.

En date du 1er août, la situation du relogement des familles des flots s'établit comme suit: 111 cas sur 221 sont réglés. Vingt-deux familles se sont débrouillées elles-mêmes; l'office de relogement en a logé 29 autres dans des logements possédés par la ville; les autres ont trouvé place

dans des loyers offerts par des propriétaires.

Les familles qui restent, plus d'une centaine, devraient trouver à se loger en octobre après l'Expo, ce qui permettrait de ne pas retarder les travaux de démolition.

Normalement l'office de relogement avait de quoi loger toute cette population puisqu'en 1966 la Petite Bourgogne comptait, d'après un relevé effectué par ce service, quelque 300 logements libres. Mais principalement à cause de l'Expo, avec son afflux de travailleurs et la transformation de nombreuses propriétés en maisons de chambres, cette banque éventuelle de 300 logis a fondu. L'office de relogement doit maintenant attendre en octobre, temps plus propice, croit-on, pour trouver des loyers au moins équivalents à ceux qui ont été démolis.



NOMBRE DE VISITEURS attendus: 324.624. Hier à 17h, les entrées se chiffraient par 266.791 alors qu'en avait prévu 351.676. Total depuis l'ouverture: 26.367.546.

JOURNÉE NATIONALE DU VENEZUELA: à 10h15, à la place des Nations, après un concert de la fanfare de l'Expo, le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy accueille le ministre des mines et des hydrocarbures du Venezuela et Mme José Antonia Mayobre. En signe de deuil pour les victimes du récent tremblement de terre dans ce pays, il n'y aura aucun spectacle gratuit pour le public.

PAVILLON DE LA JEUNESSE: à 12h, au cinéma-midi, deux productions vénézuéliennes: "Caracas, City of Eternal Spring" et "Symphonie Means Venezuela". A 13h, projection de 14 films au festival du jeune cinéma. A 15h, au cinéma-théâtre, les Grands ballets canadiens présentent trois ballets: "Gehenne", "Médée" et "Commedia Del Arte". A 16h 30, concert de jazz par un ensemble cubain, au café-dansant. A 17h, à l'agora, spectacle d'une troupe folklorique de Genève, "Le feuillu". A 20h, au café-dansant, spectacle avec les Stormy Clowers, Rob Constantine et Pierre Létourneau. A 21h, au concours du cinéma d'amateurs canadiens, section jeunesse projection de six films, suivie de la remise du grand prix du cinéma d'amateurs canadiens pour la section jeunesse. A 24h, au cinéma-minuit, "Le songe des chevaux sauvages", de Denys Colomb de Daunant, et "Hallelujah the Hills", de Adolphe Mekeas.

AUDITORIUM DU PONT: de 14h à 17h, projection de sept films scientifiques dans la série connaissance 67. PAVILLON DE L'URSS: à 14h, dans la salle de cinéma, conférence de Mme B. Vorontsova sur la situation de la femme en URSS. A 15h et 17h, défilé de mode des couturiers de Kiev.

AU QUÉBEC...AU CANADA...ET AU DELÀ!

G.H. WOOD
Salubrité Universelle

La Suisse joyeuse a fêté hier au son du cor et des grelots

Cloches à vache, claquemets de fouet, fifres et cors alpins, tous les cantons se sont rassemblés sur la Place des Nations pour célébrer hier la journée nationale de la confédération suisse. Les jeunes filles avec leurs paniers fleuris étaient jolies et charmantes comme les petites vignettes sur l'emballage des tablettes de chocolat Tobler.

Le président de la Suisse ne pouvant, pour toute la durée de son mandat, quitter la confédération helvétique, c'est le vice-président Willy Spühler qui a inauguré hier les fêtes. Pour la première fois dans l'histoire un membre du gouvernement suisse mettait le pied sur le sol du Nouveau Monde, mande fièrement un communiqué du pavillon qui se trouvait cerné hier de centaines de curieux et amis de la Suisse attirés là par les longues plaintes du cor alpin et l'éclat multicolore des costumes folkloriques les plus chatoyants.

Sur la Place des Nations le commissaire général, M. Pierre Dupuy, n'a pas manqué de faire le lien entre le "Canada bilingue" et la Suisse multilingue et c'est bien des quatre régions linguistiques du petit et attachant pays que venaient les quelque 190 artistes, chanteurs et saltimbanques pour semer la joie hier dans les îles. Aujourd'hui encore et demain ces artistes présenteront leur grand spectacle à l'Expo-Théâtre.

J.D.V.

La PEN critique les journaux de langue anglaise

"La Presse étudiante nationale, syndicat de près de 1.000 journalistes étudiants, se déclare solidaire du groupe de journalistes francophones québécois qui ont relevé des "inexactitudes" dans les comptes rendus publiés par la presse anglophone du Québec et du Canada, à la suite de la visite du général de Gaulle", déclare la PEN dans un communiqué. Elle ajoute:

"Le Conseil d'administration de la PEN, réuni en fin de semaine (les 29 et 30 juillet) à Montréal, s'interroge d'abord sur le souci d'éthique professionnelle manifesté par la presse anglophone lors de la visite au Québec du général de Gaulle. Les représentants de quelque 90 journaux étudiants en ont conclu à l'urgence de la création d'un Conseil de presse pour protéger le public de semblables abus."

"La PEN estime que le public du monde entier a été trompé par une "Canadian Press" et les agences américaines qui sont loin d'être représentatives des aspirations des Québécois."

"La presse anglophone, à l'heure du centenaire", a perdu une belle occasion de manifester son "fair-play".

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

COMMISSION D'ÉTUDE SUR L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE DU QUÉBEC

AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES

La Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec tiendra des audiences publiques relativement à la teneur des mémoires qui lui ont été soumis concernant les problèmes de la région de Hull, les lundi et mardi 14 et 15 août 1967.

Ces audiences publiques auront lieu en la salle no. 1 du palais de justice de Hull le lundi 14 août de quatorze heures à dix-huit heures et le mardi 15 août de dix heures à treize heures et de quinze heures à dix-huit heures.

Le secrétaire,
Jean-Paul Lacasse.

CE SOIR

GRANDE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU RIN

Orateurs invités:

M. Laurent Bourdon
président de la région de Mtl

M. André d'Allemagne
président-fondateur du RIN

M. Pierre Bourgault
président national du RIN

à la Place Laurier
1371 est, rue Laurier
à 8.30 hres p.m.

Invitation à tous

LE RHUM Porto Ricain

don Q

à **expo67**

Disponible à la Régie des alcools du Québec

magasin **expo67**

Ile Sainte-Hélène (près du Métro)

La Popina

Évitez les dégâts causés par la pluie

Faites installer les **GOUTTIERES "PRIMEAU"**

Galvanisé • Cuivre • Aluminium

Estimation gratuite

MONTREAL 322-4100

QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

COMMENT RÉUSSIR AVEC VOTRE INSTRUCTION

CULTIVEZ:

- LA VRAIE CONFIANCE EN SOI!
- L'ENTHOUSIASME!
- L'ESPRIT DE DÉCISION!
- L'ART DE SE FAIRE DES AMIS!
- L'ART DE PARLER EN PUBLIC!

ET VIVEZ PLEINEMENT VOTRE VIE!

Assistez sans aucune obligation, à une avant-première séance du Cours de Culture Humaine, mercredi le 2 août, à 8 heures p.m., au Palais du Commerce, suite 219 (entre par 1600 rue Berri, ou prenez la sortie Ontario à la station de métro Berri-Dumontigny, puis demandez l'ascenseur). Commandez vos laissez-passer gratuits en signalant immédiatement 842-8186.

Le sous-ministre adjoint de l'éducation du Québec, M. Yves Martin, assiste à la 11e assemblée des délégués de la Conférence mondiale des organisations de la profession enseignante (CM-OPE) qui a lieu à Vancouver du 2 au 9 août. C'est la première fois qu'une telle assemblée se tient au Canada. Elle groupe plus de 94 pays membres.

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

Suite de la première page

RÉPONSE DE PEARSON

avait déclaré que seule une prise de position énergique du gouvernement pouvait satisfaire la population canadienne.

On retrouve dans ces réactions les principaux éléments de ce que fut celle du Canada anglais tout entier à l'attitude prise par le cabinet français.

Dans l'entourage du premier ministre hier matin on le disait fort mécontent de l'attitude du gouvernement français et plus mécontent encore d'une dépêche de la Presse Canadienne publiée hier et la veille à la télévision et selon laquelle la première réaction du gouvernement n'était pas hostile à la déclaration de Paris.

M. Marc Lalonde est rentré à Ottawa au cours de la journée d'hier mais il a été impossible de savoir si le conseiller du premier ministre avait dû écourter ses vacances à cause de la crise dans les relations franco-canadiennes.

Le whip du parti libéral, M. Bernard Pilon, a senti le besoin de dire que les libéraux du Québec avaient réagi de façon modérée aux événements de la semaine dernière.

Pendant ce temps, M. Pierre-Elliott Trudeau qualifiait d'absurde la prise de position du cabinet français. (Lire plus bas sa déclaration.)

Plusieurs observateurs ont remarqué hier que le ton de la déclaration du gouvernement canadien est différent selon qu'on la lit dans la version anglaise ou dans la version française. Il a été impossible de savoir si cette nuance était voulue par le bureau du premier ministre ou si elle est simplement due à la plume du traducteur. C'est une des difficultés constantes à Ottawa; On ne sait jamais ce qu'il faut attribuer au premier ministre et ce qu'il faut attribuer au traducteur.

Le ministre de la Justice, M. Pierre-Elliott Trudeau, a déclaré que le communiqué du président de Gaulle était "ridicule".

Selon lui, il est difficile de prendre au sérieux le communiqué du gouvernement français.

"Que le cabinet français se soit mis d'accord pour dire que l'acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 n'avait pas assuré aux Québécois, dans leur propre pays, la liberté, l'égalité et la fraternité, c'est ridicule", a-t-il poursuivi.

"C'est comme si le gouvernement canadien se permettait de dire que la présente constitution française... est injuste envers les pays basques, la Bretagne, les îles Saint-Pierre et Miquelon."

M. Trudeau s'est dit d'avis que les relations France-Canada ne seraient pas affectées par la visite du général de Gaulle au Québec.

ST-PIERRE ET MIQUELON

La discrétion la plus absolue entoure les pourparlers qui sont actuellement en cours entre Québec et Paris. La dernière fois que M. Paul Martin a évoqué cette question en Chambre vers la fin de la session il avait déclaré que "les positions des deux pays sont fondées sur des interprétations différentes des principes de droit international pertinents".

Et le ministre avait ajouté "qu'il serait contraire à la pratique de divulguer en ce moment les détails des revendications respectives du Canada et de la France au sujet de cette affaire".

Le Canada on le sait n'a pas de problèmes avec la France au sujet des droits sur le plateau continental de l'Atlantique. Les provinces de cette région ont affirmé à plusieurs reprises leurs droits sur le plateau de l'Atlantique et le gouvernement a demandé un avis à la Cour suprême à cet égard.

Les provinces mises en cause ont fait part de leur opinion à la Cour mais le Québec, contestant la juridiction de la Cour en cette matière, avait refusé de se présenter devant la Cour suprême.

STANFIELD

sisté à plusieurs reprises sur sa conviction que ses idées personnelles ne doivent pas avoir la priorité, s'il devenait chef du parti, et que les politiques conservatrices doivent être élaborées au moyen d'une large consultation au sein du parti. Quant à ses opinions personnelles, il a dit au sujet de:

● La constitution: "Cette question soulève assez d'intérêt pour justifier un effort en vue de réviser la constitution en tout ou en partie; mais cela ne se fera pas du jour au lendemain; il n'y a pas d'accord sur les changements à apporter, même pas d'accord sur une formule d'amendement. Ce qui compte c'est l'esprit dans lequel on aborde ces questions".

● Le statut du Québec: "Je n'ai pas d'opinion arrêtée pour l'instant sur la question du statut particulier ou des États associés. Une chose est évidente, c'est que le Québec occupe déjà une place spéciale à cause de son rôle de patrie des Canadiens français. Au-delà de cela, toute proposition doit être explorée et examinée avec soin. Il faudrait savoir ce qu'on entend par "statut particulier", ce qui serait touché. C'est une question qui doit être débattue au sein du parti et que je ne voudrais pas trancher d'autorité".

● Les investissements américains: "Il faut éviter toute mesure qui repousserait le capital et les entreprises étrangères. Il faut accueillir tout le monde, à condition que le capital et les entreprises veuillent bien agir en bons citoyens responsables du pays qui les accueille".

● M. Stanfield était accompagné du jeune secrétaire d'État de la Nouvelle-Écosse, M. Gerry Doucet, Acadien d'origine.

La grève des postiers : rencontre avec le ministre

OTTAWA — Les dirigeants de l'Union canadienne des postiers rencontrent aujourd'hui le ministre des postes, M. Jean-Pierre Côté, pour lui faire connaître les résultats du vote des 12.000 membres du syndicat qui se sont prononcés sur la possibilité de déclencher une grève d'un jour pour protester contre la discrimination dont auraient été victimes un grand nombre de postiers le 3 juillet dernier.

Le ministre du revenu, M. Benson, a déjà averti les postiers que leur débrayage serait considéré comme illégal et que chacun serait sujet à des sanctions.

D'autre part, le Syndicat international des marins du Canada a annoncé que la réunion qui devait avoir lieu hier pour voter sur le rapport d'un tribunal d'arbitrage permettant à 5.000 marins canadiens de se mettre en grève aujourd'hui, a été reportée à jeudi. Ces réunions auront lieu à Québec, Halifax, Montréal, Toronto, Sainte-Catharines et Fort William.

Le président du syndicat, M. McLaughlin, a dit que ces assemblées iront plus loin qu'un simple endorsement ou rejet du rapport. Les membres prendront des décisions au sujet d'une action future, a-t-il ajouté.

Enfin, dans une violente dénonciation de ce qu'il a appelé "l'incompétence congénitale d'Ottawa en matière de relations du travail", le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a promis l'appui de sa centrale aux marins et aux postiers dans le cas où ils devraient faire la grève au cours des prochains jours pour obtenir satisfaction à leurs revendications.

Le porte-parole de la FTQ a déclaré qu'en ce qui a trait aux marins, il ne peut concevoir par quelle "aberration" le ministre du travail fédéral a pu s'engager à obtenir satisfaction à leurs revendications.

Le porte-parole de la FTQ a déclaré qu'en ce qui a trait aux marins, il ne peut concevoir par quelle "aberration" le ministre du travail fédéral a pu s'engager à obtenir satisfaction à leurs revendications.

LA CSN

tous les syndicats apparaissant devant le conseil."

La position prise par l'exécutif sera soumise au bureau fédéral de la CSN qui doit se réunir à Val d'Or les 4 et 5 août.

Le premier représentant de la CSN à reprendre son poste à Ottawa est M. Gérard Picard, membre du conseil canadien des relations ouvrières à Ottawa. Le CCRO siège présentement à Ottawa.

Les autres organismes fédéraux boycottés par la CSN depuis le 11 novembre sont: le Conseil économique du Canada, le Comité régional de placement, la Commission consultative de l'assurance-chômage, le Comité de formation professionnelle, et le Conseil canadien du centenaire.

Rappelons que le bureau confédéral, sur recommandation de l'exécutif, avait décidé de retirer les représentants de la CSN.

LE JAPON

Suite de la page 4

bue à l'extrême rapidité du développement industriel du Japon. Le résultat étant là, il n'y a pas de raison de s'attendre, à moins d'une aggravation dramatique de la tension sino-américaine, ou soviéto-américaine, à un brusque renversement de tendance. Mais il paraît à peu près inévitable que le géant qui arrive de se réveiller à l'extrémité de l'Asie prenne, jour après jour, davantage conscience d'une force appelée, selon toute vraisemblance, à se développer longtemps encore. Combien de temps trouvera-t-il légitime de laisser les États-Unis, l'U.R.S.S. et la Chine pratiquer à sa porte une politique de sphères d'influence? N'est-il pas tout naturellement appelé, par son poids et sa réussite même, à faciliter la coopération de toutes les nations riveraines de l'océan Indien et du Pacifique? A bien des égards, le Japon d'aujourd'hui est aux antipodes du gaullisme, de ses grands airs, de ses mouvements d'humeur et de ses coups de poing sur la table. Soyons sûrs, cependant, qu'on ne suivrait pas avec autant d'intérêt, à Tokyo, l'évolution des idées françaises, officielles et non officielles, en matière de politique internationale si l'on n'y présentait pas qu'un grand destin — plus grand peut-être que celui de la Chine — attend le Japon pour le jour où il jouera à fond, dans le respect de la liberté des autres, la carte d'un regroupement extrême-oriental, en dehors des blocs, orienté vers la paix et le développement économique, et destiné à fournir l'un de ses piliers à un équilibre mondial qui se cherche.

THÉÂTRE

Midi: Hugh Bancroft, organiste de Edmonton 2h 30 p.m.

2h 30 p.m. Phil Nimmons and Nine

3h 45 et 5h p.m. Les Feux Follets - relâche le lundi

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

6h 15 p.m. Kotimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne S. Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

George Hees et l'avenir de son parti

OTTAWA (DNC) — La pensée de M. George Hees sur l'organisation et l'avenir du parti conservateur ne cause pas de remous parmi les députés au congrès.

Elle tient toute en une série de banalités — 21 en tout — qu'il a rendues publiques lundi dans ce qui est le premier d'une série de huit documents qui doivent préciser les objectifs de l'ancien ministre du commerce dans sa quête du leadership des conservateurs.

A la vérité on n'y retrouve rien de bien stimulant si ce n'est l'optimisme bonifiant qu'a toujours manifesté le candidat-sourire.

On aura une idée de la valeur du document en prenant connaissance de sa conclusion.

"Un parti uni et enthousiaste, vivement conscient de l'évolution de la société actuelle, est le premier élément du succès politique".

"Voilà le genre de parti progressiste-conservateur que j'aimerais constituer en tant que leader national. Je suis persuadé que c'est là le genre de parti que tous les conservateurs désirent".

"Il est évident que tous ceux qui participent aux activités de notre parti prennent la politique au sérieux, et, parce qu'ils prennent la politique au sérieux, ils ne veulent pas voir gaspiller leurs efforts".

"Dans le genre de parti dont j'entrevois la réalisation, personne ne verra ses efforts gaspillés, c'est ce parti qui nous redonnera le pouvoir le jour des élections".

L'introduction du document est dans le même style.

Après avoir fait état de l'impact de l'évolution de la société moderne sur les électeurs, M. Hees conclut hardiment: "Nous ne pouvons qu'y gagner si les électeurs sont plus instruits et s'ils ont un plus grand esprit d'indépendance. En effet, nous pouvons gagner leur soutien".

"Voilà les clés qui mènent à la victoire; de nouvelles

idées, une politique hardie et imaginative, une forte organisation et un désir sincère de remporter la victoire".

M. Hees feint même de n'avoir aucun doute (c'est de bonne guerre) quant à l'issue du congrès de septembre. "Notre parti, dit-il, doit posséder l'organisation et la stabilité requises pour affronter le deuxième siècle de la confédération. Ce sera la première de mes préoccupations quand je serai élu chef de parti en septembre".

M. Hees prévoit des élections dans les 12 mois qui suivront le congrès de septembre et comme le premier problème des conservateurs c'est l'état du parti M. Hees propose entre autres les mesures suivantes pour le mettre sur le bon pied:

- Organiser une conférence nationale annuelle concernant la politique du parti;
- Former un personnel de recherche travaillant à plein temps au siège social du parti à Ottawa;
- Créer une liaison plus efficace entre le caucus et le parti national;
- Organiser des comités de politiques dans différentes localités du pays;
- Examiner et étudier personnellement toute suggestion en matière de politique;
- Nommer un co-ordonnateur à la jeunesse du parti;
- Instituer une campagne nationale annuelle en vue de recueillir des fonds;
- Réorganiser le bureau du siège national du parti;
- Fonder une publication régulière du parti.

Bref, en croirait à entendre M. Hees que le parti conservateur canadien n'existe pas. En un sens c'est peut-être vrai mais s'il faut le refaire selon les lignes proposées par M. Hees, ce ne sera pas une institution très originale dans le système politique canadien.

Après la déclaration de de Gaulle:

Réactions de la presse anglaise

The Gazette (Montréal)

Il faut espérer que la déclaration du général de Gaulle, avec ses équivoques, ne souleva pas de nouveau la controverse causée par sa récente visite. Car plus cette controverse durera, plus

graves seront ses conséquences quant à la réputation du Canada dans le monde. L'ancien président de l'Association des Courtiers en valeurs du Canada, ainsi que le président de l'une des plus importantes bourses du Canada ont tous deux souligné le fait que les valeurs canadiennes ont déjà perdu de leur attrait, et que l'avenir du Canada subit présentement une réévaluation sérieuse.

LIBÉRAUX

prier à des fins partisans l'immense prestige du président français. Ils font état de maints et maints détails de l'organisation de la visite qui semblent prouver ce fait à l'évidence: coordination par l'ancien ministre unioniste Maurice Cusseau, embauchage de la firme Inter-Media qui est chargée de la publicité du parti de l'Union nationale, etc.

● Un autre aspect de la visite du président français qui a fortement blessé l'opposition provient du fait que de Gaulle lui-même n'a pas mentionné que le gouvernement Lesage avait initié les relations franco-québécoises, et n'a parlé que de l'action du gouvernement de "mon ami Johnson".

Le président a même commis une erreur de fait plus grave en disant que les accords

Essayez-la aujourd'hui... elle sera votre favorite demain.



toujours la supérieure

"Mes cheveux... J'ai déjà tout essayé..."



Les prescriptions d'ordre individuel sont l'objet d'un contrôle permanent.

Une chevelure saine et soignée, on la trouve toujours d'apparence, il n'y a aucun doute là-dessus. De beaux cheveux ne sont appréciés à leur juste valeur que lorsqu'on commence à les perdre, et tant qu'on les perd, on essaie de se consoler avec de vieilles superstitions dont le refrain nous revient bien trop souvent, tel que:

- Mon père était chauve donc...
- Je vieillissais, donc je perdais mes cheveux...
- On m'a dit qu'il n'y a rien à faire...
- Je n'y crois pas...

Si vous en êtes malheureusement encore à ce stade de croyances, laissez faire et acceptez la calvitie. Votre décision là-dessus sera plus forte que les conseils et avis d'un spécialiste avisé et compétent dans ce domaine. Il y a toujours des personnes qui sont contre tout progrès quel qu'il soit, bien souvent par entêtement aveugle. "Il n'est rien de pire que celui qui ne veut pas entendre".

Mais en attendant, nous sommes en 1967 et non plus en 1767. Des progrès constants se font dans la recherche de formules aussi diverses que variées dans des laboratoires compétents et légaux.

Le Centre Capillaire Pierre assure une permanence d'entretien après traitements et soins, durant une période de 5 ans, absolument gratuite ce qui constitue pour le client traité une "Assurance cheveux absolument gratuite". Ce service après traitement NE SERAIT PAS possible avec des GUERIT TOUT que vous avez déjà essayés.

Une calvitie n'est pas un état normal et l'hérédité intervient pour moins de 1% (Prof. Verdura, Faculté de Paris). Les maladies de CHEVEUX n'existent pas. Les causes qui amènent les calvities sont d'ordre de maladies du cuir chevelu ou d'infections de ce dernier. Ces causes et effets sont multiples. Il faut donc soigner la cause qui crée l'effet et non la conséquence toute seule.

Un examen au centre est le pas décisif et logique que vous devez faire en premier lieu et non en dernier. Suite à cet examen avec votre trichologue R.A. Pierre, il pourra être déterminé le type d'infection dont vous êtes atteint. La cause, ses raisons, les traitements à suivre, la durée de ceux-ci, les progrès à venir, varieront selon chaque cas, vous seront expliqués. L'on vous fera surtout comprendre ce qui peut ou ne peut pas être fait. Il n'y a pas de traitements standards qui sont appliqués à Monsieur TOUT LE MONDE, chaque formule est appropriée selon les besoins propres de chacun.

N'appartenez donc plus au type de personnes répandant au signallement suivant: "On m'a dit", soyez vous-même et décidez par VOUS-MÊME et NON PLUS par autrui.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri

Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.

Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.



BOISSEAUX

prévisions pour cette année qui s'annoncent d'un rendement médiocre. Les nouvelles émanant de Moscou la veille laissaient entendre, au contraire, que les prévisions agricoles en Russie pour cette année étaient "relativement bonnes".



Heures d'ouverture:
Lundi au samedi
9 A.M. à 6 P.M.
VENDREDI
JUSQU'À 9h P.M.

NOTRE SEULE ET UNIQUE
VENTE
DE L'ANNÉE

AUBAINES SPÉCIALES SUR
LONG JEU MICROSILLONS
REG. \$3.98 à \$6.98
POUR
SEULEMENT **\$1.98**
Nouveau choix
d'heures en heures

10% à 50% de RABAIS
SUR ÉQUIPEMENT DE
HAUTE FIDÉLITÉ ET STÉRÉO

Peck offre à nouveau cette année des réductions exceptionnelles sur platines, bras, tables tournantes, "tuners", amplificateurs, magnétophones, haut-parleurs, machines acoustiques et meubles de style fabriqués par des manufacturiers de grande renommée tels que:

Dual	Koss	Revox
Garrard	Uher	Concord
Wharfedale	Trio	Thorens
Fisher	Dynakit	KLH
Scott	Ampex	Sherwood
Tannoy	Leak	Marantz
Quad	Clairtone	Sony
Acoustic Research	Ortofon	ADC

25%
sur tout notre stock de disques
(20% seulement sur disques importés)

20% à 50%
sur bandes magnétiques
aussi (cartouches magnétiques)

également à prix réduits

CLIMATISSEURS • TÉLÉVISEURS NOIR ET BLANC ET COULEUR • RADIOS
TRANSISTORS • HUMIDIFICATEURS • STÉRÉO CONSOLES TOURNE-DISQUES
STÉRÉO PORTATIFS • MEUBLES POUR ÉQUIPEMENT STÉRÉO

Plan budgétaire si désiré

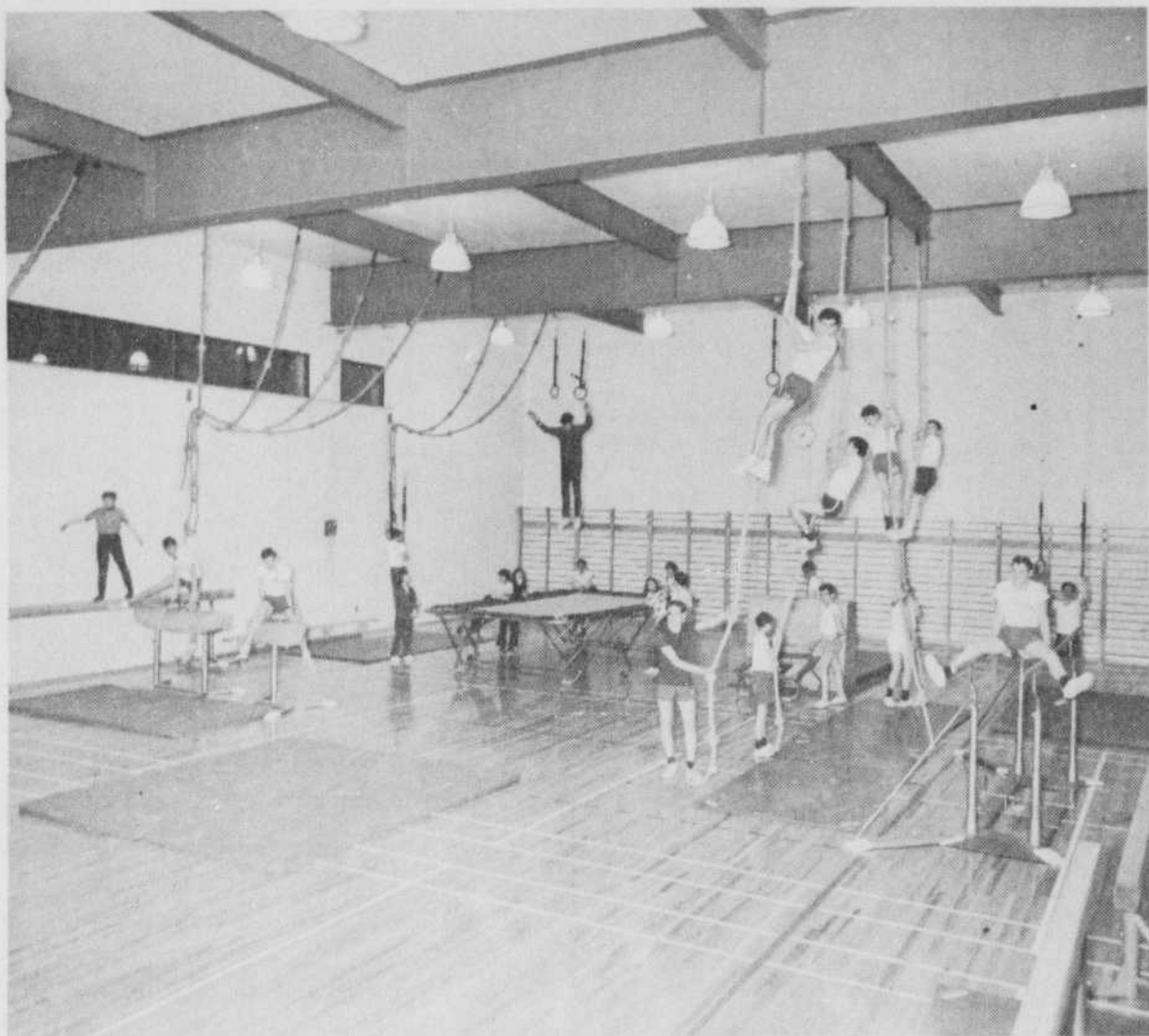
TREVOR PECK CO. LIMITED

1498 ouest, rue Sherbrooke 937-2325

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

CENTRE D'ATHLÉTISME
À RIVIÈRE-DU-LOUP?

par J.-Paul Cofsky



Dernier de trois articles sur la Cité des Jeunes à Rivière-du-Loup.

Le moment est fort propice pour terminer cette série de trois articles sur la Cité des Jeunes de Rivière-du-Loup, considérant que les Jeux panaméricains prendront fin le 6 août prochain à Winnipeg.

Et le rapport entre les Jeux panaméricains de Winnipeg et le Centre de Loisirs de Rivière-du-Loup est des plus étroits, même si, justement, la distance qui sépare ces deux coins de pays est immense.

Je veux ici revenir à l'idée déjà émise et considérée de près d'établir dans l'est du pays un centre d'athlétisme.

On sait qu'il a déjà été question d'avoir deux centres d'athlétisme au pays, un dans l'ouest et un dans l'est. Un seul centre n'étant pas suffisant pour bien servir l'immense territoire du Canada. Le conseil d'éducation physique au pays serait en faveur de la création de deux centres plutôt que d'un seul.

Il saute aux yeux qu'après le succès des Jeux panaméricains à Winnipeg, cet endroit devient tout désigné pour la partie ouest.

• Ce géant d'abbé Landry

Et il saute également aux yeux, après minutieuse inspection que Rivière-du-Loup serait l'endroit idéal pour y établir le centre de l'est.

Plusieurs raisons motivent ce choix. La première de toute à mon sens est qu'il s'y trouve l'homme capable d'atteindre ce but et d'en faire une réussite complète, l'abbé Ronald Landry, l'actuel coordonnateur de la Cité des Jeunes. S'il a pu faire naître — avec la coopération de toute une partie de la province — un centre évalué à plus de \$6,000,000.00 là où il n'y avait absolument rien il y a moins de dix ans, s'il a réussi à continuer cet effort gigantesque sans jamais perdre haleine, je ne vous pas pourquoï, avec une subvention de quelques millions additionnels de la part des gouvernements fédéral et provincial, il ne produirait pas un autre miracle. L'abbé Landry a les muscles né-

cessaires et la détermination voulue pour réussir cet exploit.

• Carrefour de l'Est

La région de Rivière-du-Loup englobe les deux comtés provinciaux de Kamouraska et Temiscouata, ce qui veut dire une population de plus de 100,000 âmes, n'est qu'à 128 milles de Québec, touche aux Maritimes et frôle une frontière américaine, le Maine, route 51. Rivière-du-Loup est de plus traversée par la route transcanadienne. Un aéroport existe où les appareils de Québécois font excale deux fois par jour.

Le port de Gros-Cacouna, à quelques milles seulement de Rivière-du-Loup, deviendra sous peu, comme on se plaît à l'appeler dans ce coin du pays, une porte "océane" ouverte à l'année longue sur la voie maritime. Les moyens de communication sont donc efficaces et les distances n'existent plus.

• Tout est en place

Pour faire de la Cité des Jeunes Le Centre Athlétique de l'Est, tout est en place. Hiver comme été. Loin des grandes villes de Montréal et Québec, les athlètes pourraient s'entraîner dans le calme et la paix, pour se concentrer mieux sur l'amélioration de leur technique.

Tout l'équipement nécessaire est déjà en place: piscines, piste et pelouse, champ de tir et de tir au pigeons d'argile, tir à l'arc, terrains de tennis, terrain de baseball, stade couvert, gymnases, etc. Tout ce qui manque c'est la bénédiction du ministère de la Santé et ses millions.

Les hommes, eux, dirigés par cette dynamo d'abbé Landry sont sur place et sont fin prêts à accomplir cette nouvelle mission.

Ils ont donné déjà la mesure de leur talent, qu'on leur donne maintenant les outils nécessaires à l'accomplissement de cette tâche à l'échelle de leur énergie nucléaire.

Allons, messieurs du gouvernement, donnez une fusée au "détonateur" Landry, il vous en fera voir de toutes les couleurs!

Un pas
vers la
LNH?

Houston, Texas. — Les propriétaires des Astros de Houston de la ligue Nationale de baseball verront dorénavant à diriger les destinées des Apollos de Houston de la ligue Centrale de hockey!

Roy Hofheinz, président de l'association des sports de Houston a déclaré que son organisation continuerait de travailler de concert avec celle du Canadien de la ligue Nationale.

Hofheinz a révélé que Ray Kinawich demeurerait le pilote de l'équipe et que les Apollos joueraient 35 parties au Sam Houston Coliseum au cours de la saison 1967-68.

Bien que les parties des Apollos seront encore jouées au Colisée de Houston, la direction de l'association des Sports de Houston ambitionne

de voir un jour, très bientôt, Houston faire partie de la ligue Nationale alors que l'on songe à faire jouer les parties au fameux Astrodome.



Le Britannique John Surtees prendra part au Grand Prix du Canada disputé le 27 août à Mosport, Ont.

Il en sera à sa première tentative sur cette piste depuis l'accident qui avait failli lui coûter la vie en septembre 1965.

Le Grand Prix canadien sera le premier de Formule un présenté au pays et comptera pour le championnat mondial des conducteurs.

AMBLE COMMÉMORATIF
À LA MÉMOIRE DE FEU
MICHEL NORMANDIN

Trotteurs et ambleurs compléteront le "meeting" 1967 au Parc Richelieu par une série de quatre programmes, demain, vendredi et samedi soirs et dimanche après-midi, alors que sera présenté le troisième Amble Commémoratif Michel Normandin.

Une initiative de M. Charles Mayer, directeur de l'information à Blue Bonnets et à Richelieu, cette compétition fait revivre le souvenir de celui, qui, par son grand talent et sa personnalité, a tellement fait pour la cause du sport en général et contribué de large façon à l'essor des courses sous harnais dans la région métropolitaine.

L'un des plus grands commentateurs que le Canada-Français ait produit, Michel Normandin avait ce don de faire communier tous les amateurs à son enthousiasme et son dynamisme. Le souvenir

de ce grand homme demeure gravé dans la mémoire des amateurs de courses sous harnais, qui se souviennent ses descriptions et son grand amour pour le sport du trot et amble.

A cette occasion, le cercle du vainqueur recevra la visite de Mme Michel Normandin, qui remettra un trophée au propriétaire du cheval vainqueur. Elle sera d'ailleurs accompagnée de sa fille, Mme Fernand Ste-Marie.

La deuxième édition, disputée le 19 juin 1966, avait été remportée par Dusty Kay Gold, avec une victoire en 2:02.3 sur Bolo Hal et Helen Jo Adios. Le rejeton de Bold Knight, alors âgé de quatre ans, avait amélioré sa marque à vie de 3/5 de seconde.

Les autres, dans l'ordre, avaient été Ruby Duby Doo, Gay Parader, J.J. Wann, Adican et Whirlrod.

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "AMÉNAGEMENT ADDITIONNEL À L'AÉROPORT DE MONT-JOLI, P.Q. (Revêtement de surface à la piste 06-24 au moyen d'une émulsion par application séparée des matériaux)" seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 15 août 1967 pour les travaux ci-haut mentionnés à Mont-Joli, P.Q.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'acheteur régional, Ministère des Transports, chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, P.Q. sur réception d'un chèque visé de \$50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

M. Baribeau
Directeur régional,
Services de l'Air.

Ministère des Transports,
Aéroport Int. de Montréal,
Dorval, P.Q.
Le 25 juillet 1967.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 734074

LES CALE HOLDINGS Co. Ltd. et LES CALE INVESTMENTS Ltd., toutes deux corps politiques et incorporés, dûment incorporés suivant la loi et ayant leur bureau et principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal, à 5999 Avenue Monkland,

demanderesse

JOHN A. SERRENTINO, Jr., Exécutif, des Cité et District de Montréal, autrefois résidant à Lescale West Apartments, 5999 Avenue Monkland, Appartement P-1, maintenant de lieux inconnus, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur JOHN A. SERRENTINO, Jr., est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation de la déclaration et de l'acte de Vente a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 27 juillet, 1967
ANDRÉ NOËL
Protonotaire adjoint C.S.M.

Phillips Vineberg Goodman
Phillips & Rothman,
Avocats,
1 Place Ville Marie, Suite 930,
Montréal,
Procureurs des demandeurs

CITÉ DE
WESTMOUNT

RÔLE D'ÉVALUATION 1967

AVIS est par les présentes donné à tous les contribuables et les citoyens de la Cité de Westmount et à tous ceux que cela peut concerner. Que le rôle d'évaluation de la Cité de Westmount, préparé par les évaluateurs, fut remis le premier jour du mois d'août 1967, au bureau du Greffier à l'hôtel de ville de la Cité de Westmount, où il sera à la portée du public, pour fins de vérification par les personnes intéressées ou leurs représentants, durant les trente jours suivant la date mentionnée, c'est-à-dire jusqu'au 31ème jour d'août 1967. Pendant cette période toute personne qui se croit lésée a le droit de porter plainte du rôle trop élevé, pour elle-même ou pour d'autres, et doit faire appel immédiatement au Conseil de Révision en remettant à cet effet au greffier de la Cité, un avis signé, faisant connaître les raisons de sa plainte, et devra mentionner dans cet avis le montant de l'évaluation qu'il croit le plus exact. Le Conseil de révision prendra en considération les plaintes inscrites dans le délai de 30 jours, aux séances au cours du mois de septembre et en avisera le Conseil des résultats, afin de leur permettre de procéder à la révision et à l'homologation du rôle d'évaluation.

Le greffier de la ville,
ROBERT BOUCHARD, c.r.

HÔTEL DE VILLE

Montréal, le 2 août 1967

J.M. McIVER
Assistant-greffier

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 735694

MONIQUE DEQUOY, infirmière, fille majeure, des cité et district de Montréal,

demanderesse

ARTHUR LEROUX, gentilhomme, de la Cité de Ansonville, Province d'Ontario, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Ledéfendeur ARTHUR LEROUX est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 28 juillet, 1967
ANDRÉ NOËL
Protonotaire adjoint C.S.M.

Pateras, Macerola & Galileo,
Avocats,
7200, rue Hutchison,
Suite 301,
Montréal 15, P.Q.
Procureurs de la demanderesse

Cité de Côte
Saint-Luc

Province de Québec

APPEL D'OFFRES

pour l'approvisionnement d'hui-

le légère pour le chauffage de

tous les immeubles municipaux

Des soumissions scellées dans des

enveloppes spéciales, et dont le

contenu sera clairement indiqué,

et adressées à Madame J.O. Kovacs,

Acheteur, au 5490 de l'avenue West-

minster, à Côte Saint-Luc, Qué.,

seront reçues jusqu'à deux heures de

l'après-midi, lundi le 14 août 1967.

Les documents relatifs aux soumis-

sions peuvent être obtenus au bureau

de l'acheteur, au numéro 5490 de

l'avenue Westminister.

La Cité ne s'engage pas à accepter

la plus basse ou aucune des

soumissions reçues.

C. I. SHELLEY, ing.

Greffier intérimaire

Cité de Côte
Saint-Luc

Province de Québec

APPEL D'OFFRES

pour la construction de clôtures

dans l'avenue Hudson et l'avenue

Keller, Cité de Côte Saint-Luc

Des soumissions scellées dans des

enveloppes spéciales, et dont le

contenu sera clairement indiqué,

et adressées à Monsieur Walter

Murray, ingénieur municipal, au

numéro 5490 de l'avenue Westminister,

à Côte Saint-Luc, Qué., seront

reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi,

mardi le 15 août 1967.

Les documents relatifs aux soumissions

peuvent être obtenus au bureau de

l'ingénieur municipal, sur paiement

d'une somme de cinq dollars (\$5.00),

qui ne sont pas remboursables.

Chaque soumission doit être accom-

pagnée d'un chèque visé d'une

banque canadienne, payable à la

Cité de Côte Saint-Luc, pour un

montant non inférieur à 10% du

coût total de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes

publiquement le 15 août 1967, à

deux heures de l'après-midi, dans le

bureau de l'ingénieur municipal,

Monsieur Walter Murray, au 5490

avenue Westminister, à Côte

Saint-Luc.

La Cité ne s'engage pas à accepter

la plus basse ou aucune des

soumissions reçues.

C. I. SHELLEY, ing.

Greffier intérimaire

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 735694

MONIQUE DEQUOY, infirmière, fille majeure, des cité et district de Montréal,

demanderesse

ARTHUR LEROUX, gentilhomme, de la Cité de Ansonville, Province d'Ontario, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Ledéfendeur ARTHUR LEROUX est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 28 juillet, 1967
ANDRÉ NOËL
Protonotaire adjoint C.S.M.

Pateras, Macerola & Galileo,
Avocats,
7200, rue Hutchison,
Suite 301,
Montréal 15, P.Q.
Procureurs de la demanderesse

Cité de Côte
Saint-Luc

Province de Québec

APPEL D'OFFRES

pour l'approvisionnement d'hui-

le légère pour le chauffage de

tous les immeubles municipaux

Des soumissions scellées dans des

enveloppes spéciales, et dont le

contenu sera clairement indiqué,

et adressées à Madame J.O. Kovacs,

Acheteur, au 5490 de l'avenue West-

minster, à Côte Saint-Luc, Qué.,

seront reçues jusqu'à deux heures de

l'après-midi, lundi le 14 août 1967.

Les documents relatifs aux soumis-

sions peuvent être obtenus au bureau

de l'acheteur, au numéro 5490 de

l'avenue Westminister.

La Cité ne s'engage pas à accepter

la plus basse ou aucune des

soumissions reçues.

C. I. SHELLEY, ing.

Greffier intérimaire

Cité de Côte
Saint-Luc

Province de Québec

APPEL D'OFFRES

pour la construction de clôtures

dans l'avenue Hudson et l'avenue

Keller, Cité de Côte Saint-Luc

Des soumissions scellées dans des

enveloppes spéciales, et dont le

contenu sera clairement indiqué,

et adressées à Monsieur Walter

Murray, ingénieur municipal, au

numéro 5490 de l'avenue Westminister,

à Côte Saint-Luc, Qué., seront

reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi,

mardi le 15 août 1967.

Les documents relatifs aux soumissions

peuvent être obtenus au bureau de

l'ingénieur municipal, sur paiement

d'une somme de cinq dollars (\$5.00),

qui ne sont pas remboursables.

Chaque soumission doit être accom-

pagnée d'un chèque visé d'une

banque canadienne, payable à la

Cité de Côte Saint-Luc, pour un

montant non inférieur à 10% du

coût total de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes

publiquement le 15 août 1967, à

deux heures de l'après-midi, dans le

bureau de l'ingénieur municipal,

Monsieur Walter Murray, au 5490

avenue Westminister, à Côte

Saint-Luc.

La Cité ne s'engage pas à accepter

la plus basse ou aucune des

soumissions reçues.

C. I. SHELLEY, ing.

Greffier intérimaire

C. I. SHELLEY, ing.

Greffier intérimaire

B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 28 juillet 1967

Les co-secrétaires,

B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 28 juillet 1967

Toutes les conditions du présent appel

d'offres sont contenues dans le docu-

ment lequel est disponible pour exa-

men et peut être obtenu contre un

paiement NON REMBOURSABLE de

\$25 pour chaque exemplaire complet,

chèque visé ou mandat payable à

l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi

inclusivement de 8h 30 a.m. à 4h 45 p.m.

à l'endroit suivant:

Direction des Contrats

Bureau No 809

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester

Montréal 1, P.Q.

Seuls sont admis à soumissionner ceux

qui auront obtenu le document d'ap-

pel d'offres directement de l'Hydro-

Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de

rejeter l'une quelconque ou toutes les

soumissions reçues.

Les co-secrétaires,

B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 28 juillet 1967

Toutes les conditions du présent appel

d'offres sont contenues dans le docu-

ment lequel est disponible pour exa-

men et peut être obtenu contre un

L'anniversaire de l'armée chinoise: Hanoi remercie la Chine, réhabilitation de Chu-Teh

HANOÏ — "Le peuple et l'armée populaire du Vietnam expriment leur profonde reconnaissance envers l'aide précieuse du peuple et de l'armée populaire de Chine et considèrent cette aide comme une puissante source d'encouragement envers leur juste lutte", déclare notamment le général Vo Nguyen Giap, vice-premier ministre et ministre de la défense de la République démocratique du Vietnam, dans un message adressé au général Lin Piao, vice-premier ministre et ministre de la défense de Chine, à l'occasion du quarantième anniversaire de la fondation de l'armée populaire de libération chinoise.

Dans ce message, publié hier par les journaux nord-vietnamiens, le général Giap souligne que "animée par le marxisme-léninisme et la pensée militaire de Mao Tse-toung, l'armée populaire chinoise s'est développée et a accompli des exploits militaires extrêmement glorieux, contribuant pour une part décisive à la victoire finale de la révolution chinoise". Rappelant les "progrès extrêmement rapides" en matière nucléaire de la République populaire de Chine, le message ajoute que son armée est devenue "l'une des armées révolutionnaires les plus puissantes du monde".

Parlant de la situation au Vietnam, le général Giap déclare ensuite que "l'armée et le peuple nord-vietnamiens ont été victorieux des visées de la guerre de destruction entreprise par l'impérialisme américain", tandis que, au Sud-Vietnam "sous l'étendard du patriotisme tenu par le front national de libération, l'armée et le peuple du Sud-Vietnam sont sortis victorieux de la première phase très importante de la guerre locale d'agression imposée par l'impérialisme américain". Le message ajoute cependant que "l'impérialisme américain est encore très entêté et qu'il ne se résigne pas encore à abandonner son agression au Vietnam".

Le message poursuit: "Pour l'indépendance et la liberté de la patrie, par devoir envers le camp socialiste, envers les peuples en lutte contre l'impérialisme, pour l'indépendance, la démocratie, la paix et le socialisme, toute l'armée et tout le peuple vietnamiens sont unis d'un seul cœur pour défendre l'impérialisme américain agresseur".

Le message souligne en conclusion que "jouissant de l'aide de la Chine et de la République populaire de Chine, le peuple vietnamien 'obtiendra à coup sûr la victoire finale'".

D'autre part, la liste des personnalités chinoises qui ont assisté au banquet offert à Pékin à l'occasion du 40e anniversaire de l'armée chinoise laisse croire qu'une importante réunion du parti communiste chinois a dû avoir lieu récemment au cours de laquelle plusieurs limogeages et nominations ont été confirmés.

La liste fait sensation. Elle fait du vieux et glorieux soldat Chu-Teh (qui a été soumis l'an dernier à une campagne incroyablement violente de la part des gardes rouges) un membre de l'armée populaire et de la commission permanente du politburo, aux côtés de Chou En-lai, Chen Po-ta, Kang Sheng et Li Fu-chun.

Mao Tse-toung, en tant que président du parti, et Lin Piao,

comme vice-président, font théoriquement partie de la commission, qui se compose d'un nouveau de sept membres. Chu Teh avait déjà paru réhabilité symboliquement le 1er mai dernier en venant à la tribune aux côtés de Mao Tse-toung et des autres dirigeants, dont l'économiste Chen Yun qui fut aussi l'hiver dernier l'un des cibles "des petits héros révolutionnaires". Rien ne permettait alors de croire pourtant que Chu-Teh et Chen-Yun garderaient des postes importants.

La liste montre également que Chen Yun, traité de "Mikoyan chinois" par les activistes, est écarté définitivement et remplacé par Li Fu-chun comme grand patron de l'économie chinoise.

La présence de Chu Teh, âgé de 81 ans, dans la commission permanente pourrait bien refléter un compromis auquel aurait dû se plier l'équipe dirigeante avec certains éléments du corps des officiers. Peut-être aussi Mao Tse-toung n'a-t-il pas accepté le limogeage de son vieux camarade de la longue marche.

La commission du politburo comprenait avant l'onzème plénum d'août 1966 Mao Tse-toung, Liu Chao-Chi, Chou En-lai, Chu Teh, Lin Piao, Chen Yun et Teng Hsiao-ping. Après l'onzème plénum, quatre nouveaux membres ont été annoncés: Chen Po-ta, Kang Sheng, Tao Chu, et Li Fu-chun, et l'on a pu s'imaginer que la commission comprenait onze membres.

La suite des événements a indiqué en fait que ces quatre nouveaux remplaçaient quatre personnalités limogées: Liu Chao-Chi, Teng Hsiao-ping, Chu Teh et Chen Yun.

Mais l'un des nouveaux membres, Tao Chu, devait disparaître fin décembre 1966 et Chu Teh, l'un des anciens reprend sa place aujourd'hui dans le cercle étroit, dont, selon les affiches du printemps dernier, Mme Chiang Ching serait devenue secrétaire.

La liste des personnalités du banquet est intéressante aussi puisqu'elle inclut comme membres actifs ou suppléants du politburo et du secrétariat du comité central les noms du ministre des affaires étrangères Chen Yi, du ministre de l'agriculture Tan Chen-lin, du chef de la révolution culturelle dans l'armée Hsu Hsiang-chien (qui on croit remplacé à ce poste par le chef du département politique de l'armée Hsiao Hua) et Li Hsueh-feng (qui a remplacé brièvement Peng Chen comme premier secrétaire à Pékin, puis a été envoyé à Tien Tsin).

Bolivie: violents combats entre les forces armées et les guérilleros

LA PAZ — Quatre soldats et quatre guérilleros ont été tués au cours des violents combats qui ont mis aux prises, ces derniers jours, les forces armées et les éléments de guérillas castristes apprend-on de Santa Cruz.

Selon des informations provenant de Camiri, les guérilleros utilisent de la fausse monnaie pour se ravitailler ou pour payer les services des paysans.

Ouverture de la conférence de Khartoum: Le Soudan lance un appel à l'unité de tous les Arabes

KHARTOUM — C'est pour une séance essentiellement formelle que les ministres arabes des affaires étrangères se sont réunis hier après-midi à Khartoum.

Après la désignation de M. Mohamed Ahmed Mahgoub, premier ministre du Soudan, à la présidence de la conférence et le discours d'ouverture prononcé par ce dernier, la réunion commencée à 17 heures s'est ajournée quelques instants plus tard jusqu'à aujourd'hui.

Les délégations ont ensuite rendu une visite protocolaire au conseil de souveraineté soudanais dans les salons du palais républicain où elles ont été reçues par M. Ismail El Azhary, président de la république du Soudan. Un dîner officiel offert par M. Mohamed Mahgoub réunira dans la soirée les membres des délégations.

On apprend, d'autre part, que la délégation algérienne présidée par M. Bouteflika est attendue ce matin à Khartoum. Selon un membre de la conférence, la conférence se terminera vraisemblablement vendredi prochain et une décision sera prise "dans tous les cas" en ce qui concerne l'éventualité d'une réunion des chefs d'Etat et des souverains des pays arabes.

"Nous ressentons ici, au Soudan, le poids de la responsabilité qui nous incombe", avait notamment déclaré M. Mohamed Mahgoub, premier ministre du Soudan, dans le discours inaugural de la conférence.

M. Mahgoub a lancé un appel pressant à tous les Arabes pour qu'ils "s'unissent et liquident leurs différends". "La dignité arabe et la dignité du tiers monde sont aujourd'hui blessées", a-t-il dit, n'a pas été seulement une agression contre notre destin et notre existence même".

Le chef du gouvernement soudanais a exprimé sa déception devant l'échec de l'assemblée générale des Nations-unies. "Nous espérons, a-t-il déclaré, que l'assemblée dissiperait les ténèbres de l'angoisse, mais cet espoir a été déçu".

Enfin, M. Mahgoub a souligné que la défaite "était celle de toute la nation arabe et non seulement celle de quelques pays. La victoire aussi doit être celle de tous les pays arabes", a-t-il conclu.

Entre-temps, le journal égyptien "Al-Ahram" annonce que le projet soudanais qui servira de base à la mise au point de l'ordre du jour de la réunion des ministres des affaires étrangères comprend notamment les chapitres suivants: 1- Les résultats de la session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Incident israélo-jordanien

AMMAN — Un accrochage s'est produit hier à 15h, entre les forces jordaniennes et israéliennes, près du pont Dania, a annoncé un porte-parole militaire jordanien. Les Israéliens a-t-il dit, ont ouvert le feu et nos forces ont riposté. Les tirs ont duré dix minutes.

A 15h30, a ajouté le porte-parole, les Israéliens ont ouvert à nouveau le feu sur nos forces. Les tirs se sont prolongés pendant 20 minutes, il n'y a pas eu de victimes du côté jordanien, a-t-il précisé.



ADOPTÉZ LES PRODUITS DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re} MONTREAL

A ce propos les ministres seront invités à étudier la politique des pays arabes à l'égard des Nations qui ont appuyé Israël, notamment les États-Unis et la Grande-Bretagne, les moyens destinés à renforcer les relations avec les pays amis et ceux qui ont approuvé le droit des Arabes et, enfin, les relations des nations arabes avec les pays qui ont adopté une attitude négative sous le couvert d'une politique de neutralité.

2- L'unification des efforts des pays arabes pour effacer les traces d'agression.

Ce chapitre comprend la définition des positions de force pour une action commune, les mesures politiques visant à liquider les conséquences de l'agression et les moyens pratiques — pétrole, boycottage économique et renforcement de l'effort de guerre — pour mettre fin à l'occupation des territoires arabes par Israël.

A cause du Vietnam et des émeutes, le prestige de LBJ a encore diminué

WASHINGTON — Le président Johnson traverse actuellement les difficultés politiques les plus aiguës qu'il ait connues depuis son accession à la magistrature suprême.

La courbe de la popularité présidentielle suit depuis près d'un an une trace digne des "montagnes russes". Sans aller jusqu'à l'extrémisme des quelque 50 "personnalités" démocrates qui lui ont demandé tout de go de renoncer à se présenter aux élections de 1968, il semble bien que le prestige de M. Johnson se soit engagé dans une "grande descente" dont on ne voit pas la fin.

Sur le plan extérieur, les derniers sondages révèlent que 52 pour cent des Américains — chiffre record — sont mécontents de la marche des opérations au Vietnam. Fait plus grave encore, alors que

40 pour cent se prononcent en faveur d'un renforcement des effectifs, 49 pour cent s'y opposent et 41 pour cent — chiffre record également — estiment maintenant que les États-Unis ont commis une erreur dès le départ en engageant des troupes dans le conflit.

A l'intérieur, le gouverneur du Michigan, M. George Romney multiplie ses attaques contre M. Johnson en accusant du plus odieux des crimes politiques — celui d'avoir exploité la situation à Détroit pour jeter le discrédit sur les autorités républicaines locales (en l'occurrence M. Romney lui-même).

La Maison-Blanche rétorque que l'alerte a été donnée aux troupes fédérales sans attendre la décision du gouverneur, et cite des horaires précis pour démontrer que l'ordre de les acheminer sur

Ouverture de la conférence de l'OAS: Cuba: la seule voie possible contre l'impérialisme nord-américain est la lutte armée

LA HAVANE — Le discours prononcé à la Havane par le président de la République de Cuba, M. Osvaldo Dorticos, montre bien, estiment les observateurs, ce que sera le ton de la conférence de l'O.L.A.S.

La thèse cubaine sur la révolution en Amérique latine,

notent-ils, ne change pas: la seule voie possible contre l'impérialisme nord-américain est la lutte armée. M. Dorticos a su expliquer cette thèse "dure" à ceux qui inclinent à une position plus modérée et pensent que le communisme et la libération de l'Amérique latine peuvent être obtenus par des moyens légaux, comme par exemple les élections.

Pour l'instant, les partis communistes latino-américains ne suivent qu'avec réticence Fidel Castro et les communistes cubains. Plusieurs d'entre eux, ceux d'Argentine, du Brésil et du Venezuela, ne sont pas venus à la Havane.

Et parmi les délégations présentes, est resté le désir de jouer un "rôle modérateur" notent les observateurs. On sait que la position soviétique ne coïncide pas avec la thèse cubaine. Un article publié dans la "Pravda" et consacré aux mouvements révolutionnaires latino-américains a fait sensation.

Les participants à la conférence de l'O.L.A.S. sont partagés entre deux thèses, mais soulignent les observateurs, la volonté de discuter et d'expliquer les positions réciproques sans courir le risque d'une rupture, est évidente. Les Cubains ne tiennent pas à tomber dans l'anti-soviétisme et les observateurs estiment que les récents entretiens Kossyguine-Castro, ne sont pas étrangers à cette attitude de Cuba.

M. Dorticos a développé la thèse selon laquelle Cuba n'était pas partisan de la violence pour la violence, mais

prônait la légitime défense face à la violence de l'ennemi.

Et même quand il fait acclamer le nom de Guevara "qui lutte contre l'impérialisme quelque part dans le monde", le président Dorticos garde ses distances par rapport aux thèses radicales du "Che". Le président cubain n'a pas évoqué la nécessité, proclamée par Guevara de créer "un, deux ou trois Vietnams". Il a paru se prononcer contre les idées émises par Régis Debray actuellement détenu en Bolivie, qui dans son ouvrage "Révolution dans la révolution" souhaitait un chef révolutionnaire unique pour toute l'Amérique désignant ainsi implicitement "Che".

Le président Dorticos a nié que Cuba veuille prendre la direction de la révolution sur le continent. Il a cependant souligné qu'il ne s'agissait pas de révolutions nationales, mais d'une révolution unique.

L'élection du bureau directeur de la conférence a mis en lumière l'existence des deux tendances et le souci de les équilibrer: deux postes de vice-présidents ont été donnés à des représentants de mouvements insurrectionnels qui ne sont pas d'obédience communiste, MM. Francisco Prada, du front de libération nationale du Venezuela, et Gerardo Sanchez, du mouvement populaire de Saint-Domingue. Deux autres postes sont occupés par des communistes "orthodoxes", MM. Rodney Arismendi, secrétaire général du parti communiste uruguayen et Nestor Valle, du parti communiste guatémaltèque.

Aux États-Unis Signe d'une reprise de l'expansion économique

WASHINGTON — Signes encourageants pour la reprise de l'expansion aux États-Unis: les commandes de machines-outils et celles de bâtiments ont substantiellement augmenté en juin.

Selon l'association nationale des constructeurs de machines-outils, les commandes de machines ont atteint 124 millions de dollars en juin, en hausse de 12 pour cent par rapport à mai. Elles sont toutefois restées inférieures à celles de juin 1966 et pour l'ensemble des six premiers mois de l'année elles accusent une baisse de 30 pour cent par rapport à la période correspondante de 1966. On rappelle toutefois dans les milieux spécialisés que le rythme des commandes l'an dernier était trop élevé pour être suivi par l'industrie et que les délais de livraison restent longs pour de nombreux types de machines. Les constructeurs semblent d'ailleurs considérer que les perspectives de la demande sont satisfaisantes puisque plusieurs d'entre eux relèvent actuellement leurs prix.

Dans l'industrie du bâtiment d'autre part, les nouvelles commandes ont atteint un niveau record le mois dernier. D'après la firme F.W. Dodge & Co., elles ont atteint 5,4 milliards de dollars.

De son côté, la réserve fédérale annonce que les réserves d'or des États-Unis ont diminué de 45 millions de dollars. Cette baisse porte à 66 millions de dollars le total des pertes d'or subies par le gouvernement américain depuis le début de l'année.

Le conseil de la réserve fédérale précise qu'en juin, les ventes à l'industrie américaine ont totalisé 12 millions de dollars.

Il ne donne par contre aucune indication sur les 33 millions de dollars qui sont partis à l'étranger. Il ne fait guère de doute toutefois, estiment-on dans les milieux compétents, que la forte demande provoquée sur le marché de l'or de Londres par la crise du Moyen-Orient a été la cause principale de ces sorties de métal précieux des coffres de Fort Knox. Les États-Unis participent en effet pour moitié au pool de l'or géré par la banque d'Angleterre.

Les pertes d'or américaines ont fortement ralenti depuis le début de l'année, soulignent-on dans les milieux compétents. Ceci est dû à l'arrêt des achats d'or par la France qui n'a effectué aucune conversion de dollars excédentaires depuis septembre dernier.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés

2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

Lucien Dahm, C.A.

276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés

928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés

4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie

René de Cotret & Cie
Comptables agréés

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet
Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON

Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés

800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

Comptables agréés

360, rue Saint-Jacques, Montréal 842-4691

- DEMANDE DE MÉMOIRES -

- INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE -

Afin d'utiliser promptement les nouvelles techniques et de veiller au progrès de notre économie, il faut assurer une diffusion efficace de l'information scientifique et technique. De nos succès dans ce domaine dépend en grande partie notre position scientifique et économique face à la concurrence des autres pays.

Le Secrétariat des sciences a entrepris une étude qui a pour but d'examiner les services actuels d'information scientifique et technique, ainsi que les besoins futurs de l'industrie, du gouvernement et des universités en personnel scientifique et technique. Il se propose aussi d'examiner les techniques actuelles et nouvelles d'utilisation de l'information scientifique et technique.

Les groupes intéressés sont invités à soumettre des mémoires comprenant:

- La description des services d'information qu'ils utilisent actuellement.
- Des suggestions relatives aux possibilités d'amélioration et de coordination de ces services.

Le Secrétariat des sciences recevra les mémoires jusqu'au 1 octobre 1967.

ÉTUDE DES SERVICES CANADIENS D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
SECRÉTARIAT DES SCIENCES
110, AVENUE ARGYLE
OTTAWA (4e), CANADA